

# SA FRONTIÈRE

N° 30 Semaine du 27 juin au 3 juillet 1981 6,00 FF

Maroc 4,40 DH—Tunisie 400 M.

Grève générale, des centaines de morts et des milliers de blessés



*Juin 81, Casa Re-belle :*

**Ou quand  
l'espérance  
devient  
violence !**

**Exclusif :**

**Edmond Maire à S.F. :  
« Le droit acquis au  
travail fonde le  
droit au séjour »**

**Tiens, un ministre  
solidaire !**

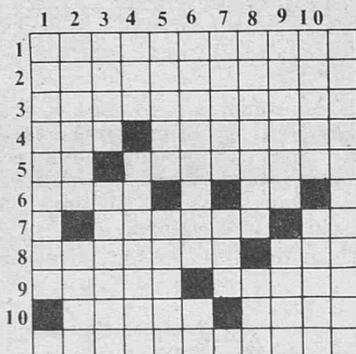


M  
CROISÉS  
S  
de  
hartmann

## Grille n° 19

### HORIZONTALEMENT

1. Homme politique algérien ; 2. Embellir ; 3. Partisans de l'unité ; 4. Brame-Riche ; 5. Divinité-Désavouées ; 6. Élimée-Fin de jours ; 7. Finassera ; 8. Supprimer-Infinitif ; 9. DE même-Ville du Maroc ; 10. Fleuve français-Possessif.



### VERTICALEMENT

1. Homme politique tunisien ; 2. Enjolivées-Divinités ; 3. Jointe-Outil chirurgical ; 4. Pose-Exécution avec succès ; 5. Découle-Partie interne ; 6. Dérégler ; 7. Coule en Guyane-Très court ; 8. Ecimera-Crack ; 9. Chants funèbres-Ville du Nigeria ; 10. Anneaux-Fleur

### Solution grille n° 18

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	A	R	A	B	E	S	Q	U	E
2	L	U	S	A	K	A	S	I	
3	M	E	T	R	E	M	E	R	
4	O	R	E	I	L	L	E	E	
5	H	R	U	E	L	E			
6	A	P	I	O	N	A	S	A	
7	D	R	E	S	D	E	T	I	
8	E	E	S	S	E	E	S		
9	S	T	R	U	C	T	U	R	E

## Le résultat d'une « adaptation »

Je lis depuis peu votre journal « Sans Frontière », à vrai dire depuis l'appel au soutien des grévistes lyonnais, j'approuve totalement votre mouvement, mais il y a parfois des mots et des phrases qui m'hérissent le poil, ainsi :

« Pourquoi je suis venue » Art. de Melle Nora, n° 26.

Je suis d'accord, pour que les immigrés se prennent en charge, mais la solidarité des français, euh, ce n'est pas évident. Pour moi, une prise en charge est personnelle. C'est sûr que lorsqu'on n'est pas né en France, l'adaptation ne vient pas du jour au lendemain et sans sacrifice. Mais si tous les immigrants ne s'intègrent pas, ce n'est pas une solution que de se retrouver en sectes. Le sectarisme exclut encore plus que les lois locales.

Nora ne me paraît pas comme étant « l'issue de secours » de tous les pro-

blèmes d'immigrés. Je suis désolée d'en arriver à critiquer quelqu'un qui veut se faire reconnaître comme étant ... quoi au juste ? Nora, je ne te comprends pas.

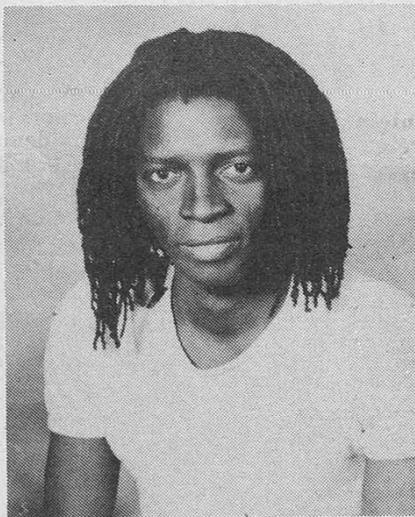
Si tu n'as choisi ton pays d'adoption, tu n'es pas la seule, parce que tu n'as pas choisi non plus de naître. Personne. C'est un hasard. Et le plus heureux des hasards serait que tu vives en harmonie et en communauté avec les gens qui forment ton quartier ou ton village. Du moins d'essayer.

Surtout, s'il te plaît, ne réplique pas que je ne connais pas le problème, si je ne le connais pas, d'autres familiers l'ont connu pour moi, et je suis le résultat d'une « adaptation ».

Bon courage à tous, je suis avec vous, malgré tout.

Dominique Entradas

## Un petit message



Sans Frontière,

En tant que journal pour immigrés, je vous demande de passer pour moi un petit message. Je m'excuse d'abord car j'écris très mal le français.

Oui, Marley est disparu. De 1972 à 1980, pendant 8 ans, il prêche la vérité, la joie, la culture, la révolution,

la religion. Grâce à lui, beaucoup de jeunes ont connu les 3 principes : combat, foi, culture ; vert, or, rouge, père, mère, fils ; hier, aujourd'hui et demain. Grâce à lui, les musiciens blancs arrivent à manger leur pain, voir le groupe Police.

Beaucoup ne le croient pas comme prophète car contemporain. S'il vivait 1 000 siècles avant, les gens le croiraient plus, ainsi que sa religion. Marley est à l'origine de cérémonies de traditions (Célébration du Jubilé d'Hailé Sélassié), de concerts (l'année de l'enfant rasta), et de décorations de certaines communautés par des peintres.

Il fournit le local pour la réunion mensuelle des chefs des communautés. Il a financé l'édition californienne d'un manuel d'Amharique, la langue éthiopienne dont les rastas ont choisi de faire originelle. Marley a financé deux voyages en Afrique, dont celui du Zimbabwe, le transport et la location d'une sono qu'il ne trouvait pas sur place. Il a loué des camions pour nettoyer le ghetto. Oui, il est allé rejoindre Marcus Garvey, Paul Boogie, Malcom X, là-bas derrière Waryeka Hill (Zion) pays des rochers en or, des rivières au lait, des cailloux en dia-

mants, de nourriture sucrée au miel. Marley était presque célèbre comme le roi Salomon. Il avait un visage de pharaon.

Il était au football, aux cultures, combats, religions, avec les vieux et les jeunes. Bref, c'était un phénomène.

Rastafari : Vérité.

La vérité n'a pas de couleur, elle est comme l'eau et l'air, ce sont deux choses qu'on n'a pas le courage de négliger. Les 3 vérités de Rastafari sont vert, or et rouge ; combat, foi et culture ; père, mère et fils ; hier, aujourd'hui, et demain.

Jah, Rastafari, Rooth, et reggae. Les noirs créent, les blancs récupèrent. Les noirs ont donné les blancs le rock, mais ils en veulent plus. Les vibrations et l'inspiration de l'homme noir est un grand... dios exemple : négro spirituels, blues, jazz, calypso, mento, samba, béguine, salsa, merengue, groka, ska, séga, soucou, cha-cha-cha, boléro, perchanga, juju, m'balackh. La grandeur d'Égypte pharaonique qui était noire, la nubie, l'Éthiopie d'hier et aujourd'hui. Que serait le monde sans l'Afrique ? Vive la république africaine, oui avec un seul drapeau, un hymne, une idéologie, en bas Babylone et ses souilleries : alcool, tabac, café, thé, chocolat, toutes boissons venant des bouteilles. Toutes conserves, toutes nourritures traitées, hypocrisie, mensonge, racisme, ségrégation, vanité, l'égoïsme, richesse, pauvreté, et autres. Le rasta ne cherche plus la paix car on ne la trouve qu'au cimetière, ce que nous cherchons, c'est la justice, l'amour de son prochain, le pain et la dignité. Get up and stand up !!!

Samba

## Nous sommes tous juifs et arabes

Monsieur,

Pourquoi crier à la diversité ? Pourquoi crier à la pluralité ? Pourquoi gémir quand la liberté nous guette ? Peut-être jugerez-vous : « utile » de publier mon article, et si cela vous paraît aux cimes de l'utopie (et donc de l'inefficacité), il ne vous reste plus qu'à le déchirer et sourire, ou tout simplement me le renvoyer.

« Nous sommes tous arabes, nous sommes tous juifs ».

Non, il ne faut plus faire du racisme (comme on ferait du sport ou des gateaux, il ne faut plus que le racisme soit le dernier petit luxe nécessaire. Nous voudrions tous être arabes. Ce désir silencieux se métamorphose en cris de haine :

« Hé, toi là-bas, l'Arabe, va boire ton thé chez toi ! La menthe ça pue !!! »

Et nous voudrions tous être arabes. Nous jalouons pourtant leur appartenance à une terre. Pleurer alors que le luth commence seulement à frémir, pleurer et le bendir s'impose.

Et voilà que les femmes drapées de blanc invitent les dames juives aux longues tresses. Nous sommes tous juifs. Nous sommes tous arabes. Serons-nous à la fête ?

Ce soir à Djerba le muezzin a appelé le Juif pour chanter du haut du minaret. Il faut éviter l'Occident. A Paris, la prétention se moque de la misère.

Nous sommes tous des grands. Nous sommes tous des tyrans. Non ! Il ne faut plus faire du racisme.

Caizaras Marianne

## OFFRE SPECIALE Abonnements maintenus à l'ancien tarif

A l'ordre de « Sans Frontière », 35 rue Stephenson, 75018 Paris - C.C.P. 420900 F Paris

— Soutien à partir de 300 francs —

	1 an	9 mois	6 mois	3 mois
France	220F	170F	120F	70F
Europe, Afrique	280F	220F	160F	90F
Par avion	320F	290F	170F	105F

Abonnement  Reabonnement

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

sansfrontière

Siège social : 35 rue Stephenson, 75018 Paris  
Tél : 606 15 68

Rédaction Paris : 33 bd Saint-Martin  
75003 Paris. Tél. : 278 44 78

Fondateur de l'Association  
« Editions Sans Frontière » :  
Louis Gallimardet

Directeur de publication : Khali Hammoud  
C.C.P. : 420900 F Paris

Commission paritaire N 61715  
Diffusion N.M.P.P.

Imprimerie Voltaire-Impression,  
93 Montreuil.

## FRANÇOIS AUTAIN: Un ministre solidaire

Le premier gouvernement de M. Mauroy avait écarté l'hypothèse de création d'une structure spécifique dont relèverait l'immigration.

Mais la réflexion continuait comme nous l'avait dit Jean Le Garrec (S.F. du 30.5.81) pour savoir comment les problèmes de la population immigrée seraient pris en compte et sous quelle forme ministérielle ils seraient rattachés. Entre temps, le ministre de l'Intérieur prenait des mesures de suspension provisoire de toute expulsion ; et affirmait que la procédure d'expulsion ne serait plus appliquée aux jeunes étrangers nés en France.

Ces mesures marquaient l'ébauche d'une politique nou-

velle envers les immigrés qui allaient se concrétiser par la nomination de M. Peraudeau comme conseiller pour les questions immigrées auprès de Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale.

Le ton était donné, la rupture avec « l'ancien Régime » se faisait nette. On reconnaissait enfin aux immigrés leur existence, dans une société qui les avait ignorés depuis tant et tant d'années, sinon pour être « exploitable à merci ».

Aujourd'hui, un pas de plus vient d'être franchi dans le processus de reconnaissance des « droits et la dignité » des immigrés, par la nomination de M. François Autain comme secrétaire d'Etat aux travailleurs

immigrés rattaché auprès du ministère de la solidarité nationale.

Dans une France où hier encore, tout semblait fichu, la France des salauds tenait le haut du pavé et les communistes faisaient chorus, pour nous foutre à la porte.

Il nous est permis d'espérer même s'il reste beaucoup à faire ne serait-ce que par commencer à abroger les lois scélérates, et lever l'état de raffle permanent dans les quartiers immigrés.

Certes, l'aurore a dissipé la nuit, mais ce n'est pas encore le jour.

F.A.

### Bon vent M<sup>r</sup> Bloch !

Mais qu'est-ce qu'elle a ma gueule ?

Ouf ! Cette fois son compte est bon, la deuxième vague l'a emporté, au moins pour cinq ans.

L'impétueux ex-député de la Goutte d'Or J.P. Pierre Bloch a été battu à la satisfaction générale et à la grande joie des immigrés du quartier.

Celui qui s'était promis de débarasser Barbès de la « Faune étrangère » en faisant occuper le quartier par les CRS, est devenu l'indésirable.

Demain, Barbès retrouvera son visage que vous avez défiguré, en essayant de le décolorer. La France des « salauds » a perdu. Celle qui avait officialisé le délit de « sale gueule » dont vous étiez le digne représentant à la Goutte d'Or.

Alors bon vent, M. Bloch, allez donc exercer vos talents ailleurs, à Neuilly par exemple, on dit même que ...

A moins que vous ne retourniez voir Johnny Halliday, il a une chanson qui a fait un tabac ... Mais au fait, qu'est-ce qu'elle avait ma gueule ? ...

Farid Aichoune

A BARBÈS, LA SITUATION EST DÉBLOQUÉE...



© 1981 PAR POUBS

L'Office Municipal des Migrants de Créteil réalise cette année, intégrée aux Fêtes de la ville du mois de juin, une série de manifestations ayant pour thème : « les immigrés dans la cité ».

Ces manifestations à caractère culturel et social auront lieu essentiellement le samedi 27 juin à la Salle des Fêtes Georges Duhamel.

« Les immigrés dans la cité ».

Trois questions importantes y seront débattues :

- Les jeunes immigrés et le droit au séjour (l'école et l'échec scolaire, les questions de sécurité dans les quartiers et les rafles de jeunes immigrés, le droit au séjour à la lumière des récentes grèves de la faim de Lyon et Massy).

- Le logement et la politique de quotas (les concentrations d'immigrés et la notion de « seuil de tolérance » ; le logement social et les immigrés).

- Les droits civiques (l'égalité des droits sociaux, économiques et politiques ; le droit de vote et d'association ; les revendications des immigrés et les nouvelles ; le nouveau modèle migratoire).

Personnalités invitées à animer le forum :

Albano Cordeiro, économiste du CNRS, chercheur à l'Institut de Recherche Economique et de Planification (IREP) de l'Université des Sciences Sociales de Grenoble où il a publié plusieurs travaux depuis une dizaine d'années.

Véronique de Ruder, chercheur du CNRS, membre de l'Equipe de Recherche socio-

logiques sur les migrations. Elle milite au Mrap (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples).

Jean Costil, pasteur protestant, permanent de l'antenne CIMADE à Lyon. Un des trois grévistes à Lyon pour les droits des jeunes immigrés.

Martine Charlot, enseignante, ex-directrice du CNDP-migrants.

Gilles Verbunt, responsable du secteur immigration du département formation continue de l'Université de Créteil, responsable nationale de la FASTI.

## « Sans Frontière » prend des vacances

*Sans Frontière* prend des vacances. A moins d'événements importants, nous ne paraîtrons plus en hebdomadaire jusqu'à la rentrée.

Nous avons beaucoup hésité, mais nous sortirons le 12 Juillet au kiosque un numéro spécial qui couvrira le mois de juillet et d'août.

Vous avez entre les mains le numéro 30 de la série hebdomadaire de « *Sans Frontière* ». Faut-il rappeler que ce qui n'était qu'un rêve il y a deux ans est aujourd'hui une réalité : « un journal fait par des immigrés, pour des immigrés ». Nous avons montré ainsi que l'immigration en France n'était pas simplement une rubrique parmi tant d'autres, mais que c'est aussi un regard sur la vie et les événements.

La première étape « *Sans Frontière* » journal d'immigrés est terminée. Nous préparons dès maintenant le profil du journal pour la rentrée. Nous avons bien sûr des « envies », prendre en charge l'information et les débats sur le Tiers-Monde, le dialogue nord-sud, être les témoins ici en tant qu'immigrés de différentes nationalités des revendications du Tiers-Monde trop souvent présentées ici et là, en simples faits divers : coups d'état, assassinats, révolte, misère, pauvreté ;

Leur réalité est plus riche, comme l'était celle de l'immigration ; nous sommes en tant qu'immigrés des témoins privilégiés de cette situation, puisque nous recevons en pleine gueule ces informations « agressives » tout en passant notre temps à nous plaindre des silences de la grande presse sur la vie là-bas.

L'immigration et le Tiers-Monde, c'est une même réalité. La pauvreté dans le monde, l'inégalité se développent, autant de thèmes qui seront traités de manière spécifique par cette petite équipe constituée il y a deux ans qui s'est élargie à d'autres communautés et qui ne cessera de le faire.

L'espoir qui nous guide est de voir « *Sans Frontière* » porteur de cette réalité multi- raciale de la France des années 80. Il y a évidemment des blocages à tous les niveaux, même dans nos têtes ;

Chaque communauté est encore fermée sur elle-même. Il est bien évident que c'est essentiellement un réflexe de défense, face à des agressions multiples et quotidiennes.

La victoire du Parti Socialiste ouvre de nouvelles perspectives. Le droit d'association va permettre enfin la prise de parole tant attendue.

c'est l'unique moyen de casser les divisions intercommunautaires, bien souvent suscitées depuis 23 ans par la droite pour accentuer ces « divisions naturelles », serait-on tenté de dire.

A cet égard, nous avons une lourde responsabilité. Notre bilan n'est pas négatif, loin de là, mais ce n'est pas une raison pour ne pas faire mieux.

Nous essaierons avec le peu d'expérience que nous avons déjà acquis et l'énorme sympathie que nous avons rencontré.

Les articles de nos lecteurs ont été toujours publiés ; vos suggestions pour la rentrée seront les bienvenues, vos reportages aussi, ainsi que vos photos. Alors à bientôt, ne manquez pas notre numéro de juillet.

Sans Frontière

SANS FRONTIERE  
S'ARRETE L'ETE

MAIS

Samedi 12 JUILLET

un n° spécial vacances (?)

32 pages sera en vente dans  
les kiosques pour les mois  
de juillet et août

- Envoyez vos suggestions pour la rentrée

- Vos témoignages, vos reportages

- Une permanence est assurée. On peut

ressortir à tout moment

33 bd Saint-Martin - Paris 75003

Tél. 278 44 78

### Coordination des jeunes

La coordination nationale des jeunes immigrés aura lieu le samedi 27 et dimanche 28 à l'accueil Saint-Jean Baptiste, 89 rue Jean-Jaurès, 93470 Coubron (Seine Saint-Denis). Tél. 936 00 80.

Pour vous y rendre, métro Eglise de Pantin, puis le bus 147 jusqu'à l'arrêt des Maronniers à Clichy.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur cette réunion nationale ...

# Les refoulements à la frontière

Vendredi 12 juin ... Cinq heures trente du matin, les deux cars du service régulier Lyon Portugal arrivent au poste frontière de Biriadou. Les 65 passagers du car n°1 ont fini par oublier dans leur sommeil toutes les préoccupations qui les ont contraint à entreprendre ce long voyage en dehors du temps normal des congés : Antonio et sa femme ont dû quitter précipitamment Nancy pour venir au Portugal rendre leurs derniers devoirs à leur vieille maman qui vient de mourir. Marcelino avait été appelé d'urgence auprès de sa femme restée au pays où elle venait d'être opérée.

Alberto lui, avait été convoqué par le notaire pour signer un acte de succession et permettre à son frère d'hypothéquer les quelques biens que lui avaient laissés ses parents ... tous ont en main passeport et carte de séjour qui leur permettent de justifier de leur situation régulière et de leur travail.

## Tirés de leur sommeil

Mais il y a aussi ceux qui viennent en France ou en Suisse pour la première fois : Armandina accompagnée de ses 3 enfants qui vient montrer à son mari la toute dernière de 8 mois. En effet, cette année, Henrique ne pourra pas venir en congé. Licencié en décembre dernier, il vient de trouver un nouvel emploi et il ne sera pas question de partir cette année au Portugal ; il a donc réussi à trouver un petit appartement dans la toute proche campagne lyonnaise où sa femme pourra venir durant les 2 mois de vacances car ils ne veulent pas perturber la scolarité de leur aîné qui « étudie bien » au Portugal. Albertina Silvana et Léonida sont dans la même situation. Joaquina est la seule qui n'a pu trouver le sommeil, elle a été appelée d'urgence auprès de son mari qui vient d'avoir un très grave accident de travail et a dû être hospitalisé. Elle a dû confier ses enfants à sa vieille maman et se demande comment les choses vont se passer, surtout avec son aînée de 14 ans qui était en pleine crise ces derniers temps ! Ses ressources ne lui ont pas permis de la prendre avec elle, car le voyage est trop cher. Son seul réconfort fut d'avoir tout près d'elle d'autres femmes qui pour des raisons semblables ont dû aussi partir en catastrophe auprès de leur mari malade ou accidenté.

Mais dès l'arrivée au poste frontière tous sont brutalement tirés de leur sommeil par les

policiers qui font irruption dans le car et réclament passeports et cartes de séjour. Une demi-heure plus tard, ils obligent tous les passagers à descendre du car. Comme s'il s'agissait de repris de justice, les policiers obligent les voyageurs à se répartir en 3 groupes « pour y voir un peu plus clair » : le groupe de ceux qui sont munis de passeports et de cartes de séjour, puis ceux qui n'ont qu'un passeport de touristes, dont 26 à destination de la Suisse et les 4 autres pour la France : Lyon et Nancy. En tout, 30 adultes et une quinzaine d'enfants en bas âges dont 3 bébés de quelques mois.

## « Refoulé »

La plupart ne parlent pas français, les chauffeurs interviennent en faisant remarquer qu'ils ont tous un passeport en cours de validité, une somme d'argent suffisante pour subsister et retourner au Portugal, certaines sont munies d'une attestation de résidence de leurs maris, attestant que le logement qu'ils occupent est suffisamment grand pour accueillir leur famille.

Mais les policiers ne veulent rien savoir, ils affirment avoir reçu des consignes très strictes et que ceux qui n'ont pas de carte de séjour et de travail doivent retourner. Quand aux 26 personnes qui ont un visa et un billet pour la Suisse, les policiers prétendent avoir reçu des ordres de leurs collègues suisses de refouler au Portugal tous ceux qui prétendent voyager à destination de la Suisse ... Comme si les autorités Helvétiques étaient qualifiées pour donner des ordres à la police française ! Les passe-

ports sont alors rendus à leurs titulaires avec le cachet « refoulé » qui les rend désormais inutilisables.

Vers 11 heures du matin, fatigués de parlementer, les chauffeurs de cars décident de partir et de laisser à la frontière les 30 adultes refoulés et leurs enfants, en effet les passagers qui sont autorisés à entrer en France commencent à s'impatienter. Mais la police met en demeure les chauffeurs de regrouper dans un seul car toutes les personnes refoulées et de les reconduire au Portugal. L'autre car partant en direction de la France. La société de cars fait alors remarquer que les cars sont un service régulier et qu'ils ont un itinéraire à respecter, l'un en direction de Toulouse, l'autre vers Bordeaux, et d'ailleurs, ils ne pourraient avec un seul car, transporter la centaine de voyageurs autorisés à entrer en France.

C'est alors que la situation va devenir extrêmement explosive et sous la menace de son revolver le policier interpelle le chauffeur : « Maintenant, on t'a assez vu, tu dégages » - le chauffeur dit vouloir téléphoner à son patron, mais le policier enchaîne aussitôt : « on te donne un quart d'heure où ça pète, on appelle des renforts de troupe pour dégager ».

Les deux cars font alors demi-tour et, chargé de tous les passagers repartent vers Irun ; là sur une place ils font descendre les 30 refoulés et leurs enfants qui attendront là leur rapatriement au Portugal.

## Déchiré et meurtri

Puis les 2 cars repassent la frontière, cette fois sans trop de difficultés, mais le cœur déchiré et meurtri d'avoir dû se séparer de leurs compagnons de voyage.

On est stupéfait en présence d'un tel abus d'autorité et on se demande en vertu de quelles consignes des policiers français ont pu se conduire de cette façon à l'égard de femmes et d'enfants sans défense, qui avaient parfaitement le droit d'entrer en France puisqu'ils étaient tous munis d'un passeport.

Compte tenu des paroles apaisantes du ministre de l'Intérieur et du Président de la République, comment croire à de nouvelles consignes aient été données depuis le 10 mai ? et comment admettre que des policiers français soient aux ordres des autorités helvétiques ?

Ne paraît-il pas plutôt que ces policiers aient voulu profiter, avant les législatives, des pouvoirs exorbitants que le pré-

cedent gouvernement leur avait accordé et ... qu'ils aient voulu se faire plaisir une dernière fois, en se défoulant du mépris raciste qui les habitent ... Les paroles de Le Pen leur bourdonnaient peut-être encore aux oreilles : ces « six millions de travailleurs immigrés tête de pont de l'invasion étrangère ! » (sic)

Mais nous avons du mal à imaginer la déception de ces femmes et de ces enfants qui ont

été mis en demeure de retourner au Portugal après avoir engagé des frais de voyage aussi importants. Quelle image garderont-ils de la France à travers les menaces de ces policiers méprisants et agressifs ? Combien de temps encore accepterons-nous que nos frontières soient gardées par des policiers aux ordres de M. Le Pen ?

J. Rivière ASTI Périgueux d'après le récit de José Santos

## PRISONS

## L'espace cellulaire

Figure sociale, « déviant » du travail salarié parce qu'ils refusent triplement une situation d'exploitation que leurs parents ont vécu ... Considérés comme des improductifs par un système qui les condamne, le jeune immigré suivra le cycle infernal : arrestation avec tout le sadisme qui s'accompagne, dépôt et prison.

La 2<sup>e</sup> génération présente une mosaïque de situations les amenant dans l'univers de la prison et qui va du petit chantage au braquage. Nous avons cru bon de survoler une séquence de vie de jeunes immigrés en cellule.

Kader, 23 ans, 12 condamnations cumulées pour des motifs mineurs. Sa vie au sein de la cellule familiale n'a pas été toute rose et il a été bien souvent objet de sévices de la part de ses parents. Il se trouve à Fresnes complètement démuni. Abandonné par ses parents, fuit par ses amis, il se retrouve là pour s'être révolté contre son directeur de foyer et pour s'être menacé de se suicider avec une paire de ciseaux. On retourne l'accusation et son chef d'inculpation devient violence avec port d'armes (ciseaux). Ça fait quatre mois que Kader est là sans rien, démuni. Kader dira : « Ils font tout pour me mettre par terre, me marcher dessus. Un jeune immigré qui entre en prison, prendra deux fois plus qu'un français. Quand on se fait attraper par les flics, on se fait tabasser un maximum, quand on arrive en prison, on est considérés comme des bêtes, et quand on passe au Tribunal, on se fait massacrer. On ne peut pas bouger ici. Ni se révolter, car on risque le mitard sans cantine, sans cigarettes. Les réductions de peine sont supprimées ... ». C'est d'une façon triste que Kader envisage l'avenir. que compte-t-il faire ? Travailler ? Personne le prendrait ... Immigré ? Peut-être !

Kamel - 24 ans : récidiviste dans le vol et voitures et usage de faux-permis. Rejeté

aussi par ses parents. Ça fait un an qu'il est enfermé « je suis devenu une bête ici. Je m'isole et je refuse de sortir en promenade. Je me replie sur moi-même. Dès que je sortirai, je prendrai mes bagages et je m'en irai dans un pays où j'aurai plus de chances d'être accepté ». Comme tout prisonnier, Kamel de St Denis, sort de sa léthargie et il arpente le petit espace de la cellule : 6 pas en avant, 6 pas en arrière, dans la cellule, non seulement l'espace est réduit et bloqué, mais l'espace optique aussi est complètement fermé par ces 4 murs et par une fenêtre doublement grillagée. Quand l'espace optique aussi est complètement fermé par ces 4 murs et par une fenêtre doublement grillagée. Quand l'espace est si clos et limité, que peut-on faire que se replier sur soi-même, se créer une double prison, dormir pour assassiner le temps. En cellule, la vie sociale est quasiment nulle et l'intimité encore moins. La communication avec les co-détenus est effacée pour être remplacée par l'agressivité due à une accumulation de problèmes que chacun fait éclater et la frustration d'un espace vital d'une espace personnel et propre qui fait défaut.

Nourredine de Valenton : complètement abandonné lui aussi, il se sent profondément rejeté, il cumule 14 condamnations totalisant 12 ans de prison. Actuellement, il est là pour un vol de bouteille de Ricard, et une baston où il s'est défendu avec un pistolet d'alarme. Nourredine dira : « je désespère, je n'en peux plus, il faut que les psychiatres augmentent la dose de mes médicaments drogues sinon je me suicide ».

En prison, les échanges sont réduits au minimum. Pour traverser à moindre frais l'enfermement et quand à défaut de vivre on survit, le désir de destruction ou d'auto-destruction l'emporte.

Aslak

J'AI HOUTE, CAR J'AI CONFONDU UN QUART DE ROUGES AVEC UN CAR D'IMMIGRES!



© 1981 PAR ROUBS!

# Pour la régularisation des « sans papiers »

Une délégation de la CGT avait été reçue la semaine dernière auprès du Ministère du Travail par M. Chazal, directeur de la Direction de la Population et des Migrations (D.P.M.) qui avait accepté de les recevoir pour « écouter ».

Le problème des « Sans Papiers » qui est posé maintenant par toutes les organisations est un des problèmes-clé, qu'aura à résoudre le nouveau gouvernement.

Nous vous présentons ci-dessus, en exclusivité le mémoire remis à cet effet par la CGT, au gouvernement.

Nous apprécions positivement la déclaration du 26 mai 1981 du Ministre de l'Intérieur, concernant la suspension des expulsions et la perspective de rechercher une solution, avec une large consultation, aux problèmes des travailleurs immigrés et leurs familles, en situation irrégulière.

La situation des travailleurs immigrés sans papiers, qui a été créée et maintenue par le patronat et les précédents gouvernements, peut trouver une solution globale, même dans la condition actuelle du chômage et de l'emploi.

La régularisation de leur situation constituera une justice humanitaire envers ces travailleurs qui ont contribué à la création des richesses en France tout en subissant une surexploitation du patronat.

Leur régularisation, accompagnée de mesures et de moyens pour faire respecter des employeurs la législation sociale en vigueur et les avantages acquis, peut également permettre de créer de nouveaux emplois, dans certaines branches professionnelles à Paris, comme dans la confection, l'hôtellerie, etc ...

Etant l'Union Départementale CGT et les organisations CGT des branches professionnelles concernées d'une ville qui se situe parmi l'une des plus grandes concentrations de travailleurs immigrés sans papiers, nous attendons du gouvernement, dans la suite de nos multiples initiatives d'actions et dans le cadre du Mémoire de la CGT déposé au Président de la République, la prise de mesures concrètes pour satisfaire rapidement l'ensemble des revendications des travailleurs immigrés sans papiers, et dans l'immédiat les revendications suivantes :

1/ La régularisation de tous les travailleurs immigrés sans papiers qui sont actuellement en France depuis un certain temps, sans discrimination de nationalité, de région ou de branche professionnelle, comme la convention n° 143 de l'OIT le prévoit.

2/ La non application de la loi Barre-Bonnet du 10 janvier 1980, en attendant le vote d'une nouvelle législation.

3/ Annulation de la circulaire « Stoléro » du 10 juin 1980 prévoyant notamment d'opposer la situation de l'emploi à la

délivrance et au renouvellement des titres. Nous demandons le renouvellement automatique des titres de séjour et de travail.

4/ La prise de toutes les mesures nécessaires par le gouvernement, pour obliger les employeurs qui ont embauché les travailleurs sans papiers, à délivrer des certificats et des contrats nécessaires, ainsi que de faire respecter les conventions collectives et la législation sociale (l'ancienneté effective, les salaires, l'établissement de feuilles de paie, etc ...)

5/ La délivrance des autorisations provisoires de travail et de séjour aux chômeurs au moment de leur demande, jusqu'au moment où ils trouveront un emploi. La reconnaissance aux chômeurs, du « droit commun », l'inscription à l'ANPE, indemnités de chômage, sécurité sociale, etc ...

6/ La délivrance simultanée et immédiate d'autorisations de séjour et de travail à ces travailleurs dès qu'ils déposent leurs demandes de régularisation avec ou sans promesse d'embauche.

7 La régularisation de la situation de ces travailleurs ne doit pas être mise en cause du fait de la rupture du contrat et du fait de faillites, fermetures d'entreprises, changement de nom de société, fusion, dépôt de bilan, etc ...

8/ Les autorisations de séjour et de travail doivent être délivrées aux intéressés, même en cas de retard ou de non paiement de la redevance à l'ONI par l'employeur. L'ONI doit être chargée de poursuivre l'employeur pour le règlement de la redevance à partir de l'engagement de ce dernier.

9/ La régularisation immédiate, sans aucune difficultés et sans tenir compte des conditions de logement à Paris, les membres des familles des travailleurs immigrés sans papiers, qui sont en France.

10/ En cas de refus de régularisation, l'intéressé doit avoir la possibilité de recours à caractère suspensif à cette décision, et si l'intéressé le désire, il peut se faire accompagner par un représentant d'une organisation syndicale pour se défendre.

11/ Pour le secteur habillement, un véritable statut de travailleurs à domicile doit être établi, afin de garantir les intérêts de ces travailleurs.

12/ Elargissement des droits et libertés syndicales notamment dans les petites et moyennes entreprises.

13/ La mise en oeuvre de mesures pour les nouveaux régularisés, d'une part les versements des salaires par les employeurs à ces travailleurs en argent liquide, d'autre part la possibilité rapide d'ouverture d'un compte bancaire.

14/ La suspension de nouvelles immigrations quelle que soit la provenance à l'exception des réfugiés politiques et apatrides et des membres des familles des immigrés qui sont en France.

En attendant la satisfaction de ces revendications avec la mise en oeuvre des mesures réelles et des moyens nécessaires à leur application, nous demandons la prise des mesures urgentes permettant :

- la délivrance immédiate des autorisations de séjour et de travail provisoires et renouvelables aux travailleurs immigrés et leurs familles en situation irrégulière, en attendant les mesures globales.

- la régularisation immédiate des travailleurs sans papiers de l'habillement parisien qui ont déposé cette demande dans le courant de l'année 80.

ACCORDER LE VISA DE SORTIE ET d'entrée en France aux membres des familles de travailleurs turcs qui sont en situation irrégulière, pour les vacances 1981, en attendant l'abrogation de visa pour les travailleurs turcs et leurs familles qui se trouvent en situation régulière en France.

- l'amélioration des conditions d'accueil dans les services de la Préfecture de Police de Paris et de la direction départementale du travail.

## La circulaire Defferre

Le GISTI a demandé ce texte au Ministère de l'Intérieur afin de le diffuser largement pour permettre à tous de défendre leurs droits face à certains agents impénitents de l'administration qui pourraient être tentés soit de l'ignorer, soit de l'appliquer restrictivement. Or, comme vous le constaterez, le texte est suffisamment net pour ne pas souffrir d'interprétations fantaisistes. Il en ressort, notamment, que jusqu'à nouvel ordre et « sauf nécessité impérieuse d'ordre public à soumettre à l'appréciation du ministre », aucun arrêté d'expulsion n'est actuellement exécutoire et les préfets ne disposent plus du pouvoir de prendre de nouveaux arrêtés d'expulsion.

Voilà qui est clair. Voilà qui rend caduques les dispositions de la loi Bonnet, et qui permet de préparer soigneusement les dossiers de défense pour obtenir, par recours gracieux, l'abrogation des arrêtés d'expulsion déjà pris.

Ministre d'Etat Ministère Intérieur et décentralisation-  
CABINET

A :

- Messieurs les Préfets
- Monsieur le Préfet de police
- Messieurs les Préfets délégués pour la police et autres préfets des Bouches du Rhone, nord et Rhone

Situation des étrangers en France -Stop- Vous prie appliquer désormais directives ci-après en matière d'expulsion -Stop- Primo devez surseoir jusqu'à nouvel ordre à l'exécution de toute mesure d'expulsion déjà prise sauf nécessité impérieuse d'ordre public à soumettre à mon appréciation -Stop- Etrangers bénéficiaires de cette mesure de sursis recevront autorisation provisoire de séjour de trois mois renouvelable -Stop- Secundo continuerez à me soumettre suivant procédure en vigueur propositions d'expulsion pour motif d'ordre public mais seulement dans les cas où vous estimerez qu'il y a nécessité impérieuse -Stop- Tertio étrangers nés en France ou entrés avant l'âge de dix ans ne devront plus faire l'objet de procédure d'expulsion -Stop- Devez donc suspendre procédure déjà engagées concernant cette catégorie d'étrangers et me proposer abrogation des arrêtés déjà pris mais non exécutés -Stop- Quarto devez également vous abstenir jusqu'à nouvel ordre de prendre arrêtés d'expulsion en application de l'article 23 paragraphes 2 à 6 à l'égard étrangers en situation irrégulière -Stop-

Instructions en vue régularisation éventuelle de certains de ces étrangers vous seront données ultérieurement -Stop- Quinto les contrôles aux frontières sont maintenus et doivent être effectués à la fois avec le souci de faire échec à l'immigration irrégulière et de respecter le droit et la dignité des personnes -Stop- Signé Gaston DEFFERRE -Stop et fin-



EDMOND MAIRE : « Le droit acquis au travail fonde le droit au séjour »

A deux reprises, Sans Frontière avait rencontré Edmond Maire, Secrétaire Général de la CFDT : le 4 avril dernier, sous l'ancien régime, il y a fort longtemps ou presque, une première fois et le premier mai dernier à la Bastille dans l'attente du deuxième tour des présidentielles sous la pluie pour la deuxième fois.

Un débat s'était engagé avec lui sur des questions touchant à l'immigration.

Le principe d'une interview avait été conclu.

Nous vous livrons ici, les principaux extraits d'un entretien commencé avec deux membres de la commission immigrée de la CFDT, Denis Jacquot et Ben Lazare, et qu'Edmond Maire a tenu à affiner lui-même, donnant ainsi à ce débat la portée qu'il mérite, à l'aube de ce nouveau régime, dont on attend tant ...

**Sans Frontière :** D'une manière générale, quelles sont, pour la CFDT, les conséquences du 10 mai ? Comment voit-elle son rôle dans cette période nouvelle qui s'ouvre ?

*Et d'une manière plus précise, quelles seront pour vous, les revendications urgentes que vous comptez déposer sur la question immigrée ?*

**Edmond Maire :** Pour les travailleurs immigrés, l'élection de F. Mitterrand à la présidence de la République doit se manifester par un changement profond de la politique de l'immigration menée jusque-là. Il s'agit de rompre avec une politique d'arbitraire, de précarité et d'expulsion pour concrétiser la volonté de changement annoncée par F. Mitterrand avant le 10 mai au moment de la grève de la faim de Lyon.

Des mesures d'urgence s'avèrent nécessaires : renouveler automatiquement les cartes de séjour et de travail, permettre le regroupement familial, répondre aux difficultés des travailleurs algériens pour le renouvellement de leurs certificats de résidence, mettre un terme aux expulsions, non seulement pour les jeunes, mais pour tous les immigrés.

**SF :** Vous n'êtes donc pas satisfaits des premières mesures annoncées par Gaston Defferre ?

**EM :** Les mesures annoncées par le Ministre de l'Intérieur marquent une volonté de rompre avec la politique de retours forcés, d'expulsions, de l'ancien régime. C'est donc un premier pas, non négligeable mais il faut aller au-delà et mettre fin définitivement aux expulsions. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises expulsions ; encore moins d'expulsion démocratique.

Un travailleur immigré qui commet un délit est passible comme chaque citoyen en France des tribunaux. Au nom de quoi y ajouter une condamnation supplémentaire en l'expulsant ? La CFDT refuse la notion de double peine.

**SF :** Le communiqué de G. Defferre maintient les contrôles et la police est toujours dans le métro. Est-ce qu'il ne vous semble pas qu'une des mesures pour marquer justement cette rupture consiste à supprimer les contrôles ?

**EM :** Une de nos orientations essentielles en matière d'immigration est d'affirmer la nécessité de réaliser l'égalité des droits et des chances. A partir du moment où l'on assure une égalité véritable avec les français en matière du droit au séjour,

en rompant avec la précarité puisque la revendication de la CFDT est l'établissement d'une carte unique de 10 ans, l'équivalent d'une carte d'identité, le contrôle d'identité ne repose plus sur les mêmes bases légales. Cette carte d'identité que nous revendiquons limite singulièrement les effets du mécanisme de contrôle et de répression instauré ici et là et notamment dans le métro. Mais il est vrai qu'il faut dans le même temps, même si nous savons que l'on ne changera pas les mentalités du jour au lendemain, obtenir une application stricte de la loi contre le racisme et ce à tous les échelons : administrations, services publics, grands ensembles ...

L'application de la loi contre le racisme et la stabilité du droit de séjour doivent enlever tout intérêt au contrôle, au délit de « basané ».

Les mesures d'urgence

**SF :** A ce jour, une partie de l'immigration est satisfaite de l'arrivée de la gauche au pouvoir, tandis qu'une inquiétude se développe en même temps dans certaines couches ...

**EM :** D'après les échos que nous avons eus, certains paraissent mal distinguer la différence existant entre la politique du parti communiste et du parti socialiste, et du fait des campagnes du PCF de l'hiver dernier, une certaine crainte s'est répandue.

Il est donc important que le gouvernement fasse la démonstration à partir d'un certain nombre de mesures concrètes, que les revendications spécifiques des travailleurs immigrés sont prises en compte et que des solutions positives à leurs problèmes sont envisagées. C'est le rôle d'une organisation syndicale comme la nôtre, mais aussi le rôle d'un pouvoir politique, par ses mesures, de montrer que la gauche au pouvoir n'entraîne pas une accentuation des problèmes, mais au contraire une amélioration progressive.

Ceci étant, même s'il y a une volonté politique d'un gouvernement de gauche, certaines habitudes auront du mal à disparaître.

Des années de contrôles arbitraires, de tracasseries administratives ne cesseront pas du jour au lendemain ; mais les bavures à répétition que nous avons connues dans l'ancien régime ne doivent plus se reproduire.

**SF :** Peut-on donc résumer les mesures d'urgence que vous préconisez ?

**EM :** D'abord l'arrêt de toute expulsion, avec à terme la disparition pure et simple de cette mesure. Je ne suis malheureusement pas sûr que cette proposition de la CFDT soit partagée par certaines forces qui devraient agir dans le même sens que nous, et qui n'ont pas encore rejeté la notion « d'expulsion démocratique ».

La deuxième mesure consiste à renouveler normalement les titres de séjour et de travail. Si les immigrés qui sont en France ont le droit d'y rester, il n'y a pas de raison pour que les renouvellements soient suspendus, voire refusés. Le troisième aspect est de permettre le regroupement familial. Des textes existent. Ils peuvent être appliqués dans le bon sens et non d'une manière restrictive. Il faut aussi arrêter la politique de suspicion qui s'exerce dans les aéroports, et empêche les familles de se retrouver pour quelques semaines. Enfin, nous demandons l'abrogation du décret Imbert qui visait à diminuer le nombre des étudiants étrangers dans les universités françaises.

Les axes de la nouvelle politique

**SF :** Quels sont, à votre sens, les axes de la nouvelle politique de l'immigration ?

**EM :** Si l'on veut mettre fin à une politique de précarité et d'arbitraire, il est nécessaire que l'ensemble des familles de travailleurs immigrés puissent vivre dans la sécurité et la stabilité. Je ne vais pas faire une longue analyse de qu'est l'immigration mais dire que même si à l'origine la présence des immigrés était temporaire, il apparaît évident que ce provisoire est devenu définitif pour une grande part d'entre eux. Maintenant on sait que l'immigration est de plus en plus familiale et que les immigrés présents avec leur famille n'ont aucune raison de quitter la France. On sait aussi qu'une politique de retours ne peut-être l'instrument pour réduire le nombre d'immigrés en France.

Il y a 60 000 naissances par an d'enfants « étrangers » et ce nombre sera probablement toujours plus important que le nombre de retours volontaires. Toute politique doit intégrer cette donnée.



Pierre ARNOUX

**SF :** Et les clandestins ?

**EM :** En ce qui concerne le problème des clandestins, la CFDT enregistre avec intérêt les déclarations officielles, si nous ne sommes pas les seuls à demander leur régularisation, nous avons montré, à travers un certain nombre d'exemples, que nous essayons de prendre concrètement en compte ce souci. Tout le monde sait que ce n'est pas facile.

Mais lorsque nous disons : « il faut résoudre le problème des clandestins », nous affirmons d'abord que nous refusons toute politique fondée sur l'hypocrisie. Les travailleurs dits en situation irrégulière ne le sont que par rapport à une législation, elle-même restrictive. Le « travail clandestin » est une notion directement liée à la législation : pour nous le droit acquis par le travail fonde le droit au séjour.

Il est très clair que la complexité du problème fait que l'on ne peut se satisfaire de revendication « jusqu'au-boutistes » qui nieraient les conditions difficiles d'arrivée en France des clandestins. Ceux qui revendiquent la libre circulation nous paraissent faire l'impossible sur ce qui est le fondement de toute migration actuelle, à savoir les inégalités de développement. Tant qu'il y a des écarts de développement, il y a incitation à des départs forcés. Ces quelques remarques montrent la complexité du problème. Nous entendons que le gouvernement concrétise ses pre-

mières intentions. Nous ne pensons pas qu'il a parlé en l'air mais qu'il a bien la volonté de s'atteler aux solutions indispensables. Nous sommes partie prenante de la discussion car toute politique unilatérale dans ce domaine est vouée à l'échec.

La régularisation des clandestins est à aborder à partir d'un ensemble cohérent pour tenter de mettre un terme au travail clandestin lui-même. Elle passe notamment par :

- la définition des critères de droit au séjour liés au travail. Pour la CFDT, le fait d'avoir travaillé en France doit légitimement permettre d'acquiescer un droit au séjour.

- la mise en place de nouveaux droits syndicaux et particulièrement dans les PME : tous les travailleurs doivent être en situation d'exercer des droits syndicaux quelle que soit la taille de l'entreprise dans laquelle ils travaillent. Nous avons pu voir que par exemple dans les entreprises de la confection, là où il y a eu des actions qui ont abouti à plusieurs milliers de régularisations, il reste encore beaucoup à faire en matière de droits syndicaux.

- le tarissement du problème à la source qui passe par la répression sévère des employeurs utilisant une main-d'oeuvre clandestine,

- l'instauration d'un contrôle des flux migratoires qui respecte les droits et la dignité des personnes.

Suite page 7 ...



Photo Jamai

**SF :** D'ailleurs tout le monde connaît ces secteurs : la confection, l'agriculture, la restauration ...

**EM :** Dans tous ces cas, il faut à la fois définir les critères permettant une régularisation importante et véritable et prendre des mesures contre les employeurs. Il est essentiel que le gouvernement intervienne pour modifier les pratiques anormales.

La CFDT est donc confiante mais aussi vigilante. Le gouvernement se met en place. Il est saisi d'un dossier important. Il lui faut le temps d'apprécier, de définir quels peuvent être les grands axes de sa politique, de confronter ceux-ci avec les partenaires sociaux. Jusqu'à maintenant, dans les autres domaines, il y a eu début de concertation. Nous avons bien l'intention sur les problèmes de l'immigration de rencontrer le ministre compétent et de lui tenir le langage que je vous tiens.

**SF :** Peut-on résumer ces grands axes selon vous ?

**EM :** Il existe une certaine convergence dans tous les milieux qui ont combattu la politique d'immigration du gouvernement de Giscard d'Estaing.

Le droit d'association est pour nous un point fondamental. Une politique nouvelle ne doit pas être unilatérale. Prendre réellement en compte le phénomène de l'immigration suppose qu'on ne se contente pas de considérer celle-ci comme la prise en charge de quatre millions d'individus. L'immigration, c'est aussi un tissu de communautés, de regroupements divers par affinités nationales, linguistiques, politiques. Réaliser l'insertion de ces communautés passe nécessairement par la connaissance de leurs besoins et de leurs aspirations.

Nous voulons que les communautés immigrées soient elles-mêmes les agents de leur insertion, ce qui implique la nécessaire confrontation avec les représentations médiatisées qui sont les associations, les syndicats.

Sur le plan des droits syndicaux, on a beaucoup avancé mais il reste encore bien des revendications concernant les prudhommes, les délégués dans les mines.

Quand on parle de libre choix pour la « seconde génération », cela ne doit pas être un simple thème de discours. Choisir suppose en effet une application stricte de la loi contre le racisme, une volonté de créer des conditions d'un libre choix pour les jeunes. Par ailleurs, une des caractéristiques de la « seconde génération » nous paraît être le refus d'être enfermé dans des casiers. Ce n'est d'ailleurs pas un phénomène propre aux jeunes immigrés, mais commun à l'ensemble des jeunes français. Le cas est par exemple fréquent pour de jeunes algériens se définissant comme algériens en France : compte tenu que leur attachement au pays d'origine n'est pas celui de leurs parents, qu'ils ont

une expérience souvent douloureuse de la société française, on se rend compte que créer pour eux les conditions d'un libre choix, ce n'est pas facile ni aussi simpliste qu'on le pense.

**SF :** Votre position sur l'accord franco-algérien ?

**EM :** Si nous avons porté un jugement positif sur l'accord franco-algérien, c'est parce qu'il représente un progrès sensible.

On ne peut pas faire de l'immigration une politique coupée des relations internationales. Elle doit constituer un facteur de coopération, contribuer au développement des pays concernés. Les immigrés doivent devenir des « coopérants ».

L'application de l'accord franco-algérien et son amélioration possible vont sans doute poser des problèmes parce qu'il n'est pas évident que la politique d'assistance au retour se déroulera comme cela était prévu, si l'on n'est pas vigilant. Cela ne nous empêche évidemment pas de souhaiter vivement que soit développée cette politique bilatérale et de coopération. Mais il est nécessaire que les pays de départ aient une politique de réinsertion.

Les politiques multilatérales sont aussi utiles. Pourquoi n'y aurait-il pas un chapitre sur l'immigration dans l'accord CEE-ACP ? Il faut que le mouvement syndical des pays d'origine soit consulté sur le contenu de tels accords.

### Une concertation large

**SF :** En l'état actuel des choses, le droit d'association n'existant pas encore, quelle concertation proposez-vous, avec qui, comment ?

**EM :** Pour nous, la concertation doit être la plus large possible.

Elle doit toucher l'ensemble des associations et organisations présentes sur le terrain de l'immigration, sans exclusive aucune. Nous avons l'habitude de travailler avec ces associations et il n'y a pas de raison pour que le nouveau gouvernement en place refuse d'agir de même. Chaque organisation a en effet une responsabilité particulière. Nous par exemple, en tant qu'organisation syndicale, nous disons aux ministères concernés : voilà nos revendications, nous voulons les négocier. Autant nous n'entendons pas être hégémoniques sur le terrain de la prise en charge de l'immigration autant nous ne voulons pas en être exclus. Nous avons tous à faire en permanence l'apprentissage du dialogue, de la confrontation. Même si cela rappelle un peu les formules de Stoléru, qui se gardait bien de les mettre en pratique, apprendre à vivre avec les immigrés suppose d'apprendre à vivre avec les communautés immigrées telles qu'elles sont, ou telles qu'elles aspirent à être. D'où l'intérêt que nous portons au développement du tissu associatif.

En tant qu'organisation de masse, la CFDT a une responsabilité tout à fait particulière. Elle l'a assumée à des moments où les immigrés étaient désignés à la vindicte populaire (Vitry, Montigny). C'est pourquoi, elle développe dans les entreprises une action pour la syndicalisation des immigrés. S'il n'y a pas suffisamment de travailleurs immigrés à l'intérieur de la CFDT, comment leurs problèmes seront-ils mieux portés et comment assistera-t-on aux modifications nécessaires de certaines pratiques syndicales ? — des immigrés qui rentrent dans un syndicat où il n'y a que des français bousculent les pratiques et contribuent ainsi à créer des rapports nouveaux

### Le droit de vote ?

**SF :** Une dernière question sur l'objectif à long terme, le droit de vote ?

**EM :** Nous sommes favorables au principe mais nous n'avons pas encore poussé notre réflexion pour savoir s'il fallait un droit de vote limité à certaines élections comme les municipales ou aller au-delà.

Par ailleurs, nous pensons que le débat sur le droit de vote ne doit pas aboutir à masquer d'autres inégalités importantes. Que veut dire par exemple le droit de vote quand l'intéressé peut être expulsé ? Il faut prendre en compte l'ensemble des droits politiques dont doivent disposer tous les citoyens : droit d'associations, droit d'expression collectif, droit de consultation et de participation et faire en sorte qu'ils soient partout appliqués.

**SF :** Est-ce que le PCF aurait mené l'affaire de Vitry, si les immigrés avaient le droit de vote aux élections ? C'est aussi un moyen de défense énorme même si cela est formel pour certains ?

**EM :** C'est vrai que le problème du droit de vote a resurgi à l'occasion des campagnes de Vitry et de Montigny. Mais précédemment, lorsque nous avons abordé ce débat en commission nationale immigrée, l'exercice de ce droit n'avait pas paru acquis aux yeux de la totalité des militants de la CFDT, camarades immigrés compris. Il faut avoir l'honnêteté de le dire. Certains soutenaient que le droit de vote était un facteur d'intégration qu'ils refusaient. Ils ajoutaient que le problème de l'exercice de ce droit constituait un débat intéressant surtout les français et non pas une de leurs revendications immédiates. Il est exact que c'est nous, responsables français, qui avons suscité ce débat. De tout cela, il faut tirer la conclusion qu'il est nécessaire de réfléchir aux problèmes des immigrés, en partant de leurs propres aspirations et qu'il n'avance à rien de mettre sous le boisseau un certain nombre de réserves provenant de certaines communautés.



(Photo Akti)

**SF :** C'est plutôt l'assimilation que l'on craint chez les immigrés, il n'y a d'ailleurs qu'à voir la réaction des jeunes ?

**EM :** Mathématiquement, la seconde génération va devenir majoritaire au sein des travailleurs immigrés. En ce qui la caractérise n'est pas le refus de vivre en France mais celui de l'assimilation. En ce sens-là, il faudrait vérifier que les immigrés sont réellement attachés au droit de vote et qu'ils ne trouvent pas son exercice ambigu. Si leur problématique n'est pas la notre, en tant que syndicalistes nous n'allons pas forcément en faire une urgence. Ce qui n'empêche pas que la logique, qui nous a conduit à nous pencher sérieusement sur le problème des droits politiques, dans lesquels entrent les droits de vote et d'association, repose bien sur la volonté de permettre l'expression, non pas de quatre millions d'unités d'immigrés mais de ce qui fait véritablement le tissu social immigrés, c'est à dire les communautés. Permettre l'expression publique des réalités sociales vécues par les immigrés peut signifier en

termes d'orientation : accorder davantage d'attention aux droits collectifs et ne pas s'en tenir simplement aux droits individuels, étant entendu qu'il n'est pas question d'opposer les uns aux autres.

**SF :** Auriez-vous souhaité la création d'une délégation inter-ministérielle à l'immigration ou vous semble-t-il que le partage qui a été fait est plus judicieux puisqu'il gomme la marginalisation ?

**EM :** Ce que nous voulons, c'est que la politique change. Donc le problème n'est pas d'avoir un secrétariat d'Etat, un Monsieur ou une Madame Immigration, nous attendons de la part du gouvernement la définition et la mise au point d'une nouvelle politique de l'immigration diamétralement à l'opposé de l'ancienne. Bien sûr, nous n'attendons pas l'arme au pied : nous ferons tout ce qui en notre pouvoir pour peser de tous nos poids sur le gouvernement.

Propos recueillis par M.A. et K.B.



Photo Pierre Arnoux

## Témoignage : La revanche des enfants de mars 1965

Une semaine après la grève générale du 20 juin, et les affrontements du week-end, les témoignages continuent d'affluer et le bilan de s'alourdir.

Et d'abord celui des morts.

Aux 66 morts « revendiqués » par le Ministère de l'Intérieur Marocain, nous n'opposons pas de chiffre, tellement nous sommes convaincus, et tous les témoignages que nous recevons le confirment, qu'il est beaucoup plus ample.

Et même s'il n'y avait eu qu'une seule victime, cela aurait été une de trop.

Ensuite, celui des blessés : des milliers selon les dernières informations, entassés dans les commissariats, agonisant sans soins, et arrêtés dès qu'ils commencent à se remettre. Ne portent-ils inscrite dans leurs corps, la « preuve de leur complicité » ?

Enfin celui des arrestations. Celles des cadres de l'USFP et de la CDT, mais au-delà, celles de n'importe qui, jeune ou vieux, chômeur ou travailleur. La Foire Internationale de Casa ne suffisait plus, c'est vers des camps militaires donc celui d'Ain Harrouda, qu'on transférait les « prisonniers ».

Casablanca n'a pas encore fini de panser ses blessures et de compter ses morts, que déjà les explications fleurissent. Pour les uns, c'est la sécheresse et pour d'autres, la main de l'étranger. Deux explications faciles et qui ont un avantage commun : enterrer les revendications d'un peuple.

L'appel de l'UMT le 17 juin à une grève, le 18 juin au niveau de Casablanca et Mohammadia, appel soutenu par la CDT, avec certaine critique quant à cette décision surprenante et allant à l'encontre de l'unité de lutte, a été suivi à 100 %. La présence des forces de dissuasion ne se faisait pas sentir sauf dans un rayon de 500 Mètres du siège de la CDT qui était encerclé et l'accès à ce périmètre était interdit. La police et les mokhaznis sillonnaient la ville mais discrètement.

Le jour même (le 17/06), la CDT annonce dans le journal Al Moharrir la grève générale d'avertissement pour le samedi 20 juin.

Le vendredi, le tract appelant à la grève a été distribué. La CDT dont le local était encerclé, travaillait dans les locaux de l'USFP.

Les flics passaient chez tous les épiciers pour les menacer en cas de fermeture. Un appel dans des termes très ambigus, a été lancé à la radio et à la télé pour dissuader les gens -particulièrement ceux du secteur public- de faire grève.

Le lendemain samedi, jusqu'à 9 h-9h30, la ville semblait avoir un aspect normal : les trains, les bus, le port qui jeudi étaient en grève, ce samedi semblaient mener une vie normale (il faut dire que ces trois secteurs sont surtout UMT). Pourtant les boutiques, les grossistes et détaillants étaient fermés. Les seuls qui ont ouvert et qui voulaient profiter de cette grève pour vendre les allumettes à cinquante centimes au lieu de vingt centimes ont été saccagés. Les bus qui ont osé assurer le trafic dans les quartiers populaires ont été brisés et brûlés. Des manifs ont partout éclaté, les forces de police qui circulaient dans ce quartier ont été attaquées à coups de pierres. Les banques ont toutes été attaquées, saccagées et brûlées : on compte dans le boulevard El Fida, quatre banques : trois ont été brûlées et une saccagée. Sur

quatre banques du bd Modibo Keita, trois ont été brûlées. Les voitures, les cars, soit de passage, soit en stationnement ont été attaqués à coups de pierres et brûlés sur la chaussée coupant tout passage et constituant une sorte de barricade renforcée avec des pierres, des poteaux téléphoniques, des lampadaires, des plaques de signalisation, les feux de circulation. Partout dans les quartiers populaires, le mouvement a éclaté : El Fida, Sahat Essraghna, où l'attaque a été lancée contre le 17<sup>e</sup> arrondissement, route de Médiouna Al-Baladia, derb El-Foukara, Hay El-Mésjid, Korra, Avenue du 2 mars, sbata, Ain Chok, derb El-Kébir, Hay Mohammadi, sidi Othman.

Des batailles rangées comme à Sahat Essraghna, ont eu lieu entre militaires et manifestants à hay saâda, Hay Ek-Hassani, Sidi-Bernoussi, Ben Msik a eu sa revanche sur l'auto-route qui s'est faite à ses dépens, par l'expulsion et la mort de ses enfants ; Ben Msik a investi l'autoroute, l'a barrée... Ni les bombes lacrymogènes, ni les balles, n'ont eu raison du peuple des bidonvilles. On essayait ses larmes, on bouchait son nez, on se cachait dans les ruelles et on revenait à la rescoussé.

Les forces de la répression ont été sérieusement débordées,



vers 16h30, des renforts sont arrivés : la gendarmerie, équipée d'un matériel sophistiqué, petits chars anti-émeutes, et de grands chars bondés de gendarmes en tenue de combat et avec un armement léger a commencé à investir les quartiers.

Pénétrant dans les ruelles, poursuivant les gens dans les maisons, tirant sur les fuyards mais sans s'attarder sur les lieux. L'attitude de ces forces n'était pas très claire : elles arrivaient sur les lieux et parvenaient à occuper certains endroits, mais les abandonnaient, laissant le champ libre à la population pour les réinvestir ; le tir n'était pas systématique : il n'y avait pas le crépitement des mitraillettes qui fauchaient les passants. Parfois, au lieu d'utiliser les armes à feu, elles se défendaient à coup de pierres, on en compte pas moins plusieurs morts et de centaines de blessés. On avance le chiffre de 20 000 arrestations.

Le samedi soir, un communiqué du Ministère de l'Intérieur incrimine la CDT et l'USFP d'être à l'origine des émeutes, ce qui est faux. L'appel à la grève venait bien de la CDT ; mais encore une fois, c'est un mouvement spontané des masses face à certaines provocations : les « Mokhaznis » frappaient les gens dans les rues, les quelques épiciers ouverts spéculaient, le peuple en a eu marre, il suffisait qu'un gosse jette une pierre contre les « Mokhaznis » pour que les autres suivent et les « mokhaznis » de détalier et le mouvement de grossir et le feu de s'allumer, c'est ainsi que c'est arrivé au bd El-Fida. Le soir, on entendait vers Ben Msik des tirs espacés. Les hélicoptères qui ont sillonné le ciel durant toute la journée ont cessé de tourner à la tombée de la nuit.

Le lendemain, la population de Casa a vu le jour se lever sur une ville en état de siège, partout des « mokhaznis », des flics (CMI : CRS), des militaires, des gendarmes en camions, en auto-cars, en jeeps en fourgonnettes, des chars. Ils avaient pris position sur les lieux de combat et défendaient les endroits « stratégiques », toute la ville est sillonnée, une sorte de valse macabre avec la poursuite de temps à autre de certains jeunes dans les ruelles des quartiers, les « forces de l'ordre » font rentrer les « curieux » chez eux. Armés jusqu'aux dents, les militaires font des descentes et ratissent les quartiers. Le siège de la CDT a été investi par la police l'après-midi du dimanche.

Des journées que le pouvoir n'est pas près d'oublier. Ils ont cru avoir raison de Casablanca en 65, mais la mémoire demeure, ce sont les enfants de 65 qui aujourd'hui ont pris une certaine revanche : des jeunes de 16 à 22 ans dans leur presque totalité.

Dimanche.  
Correspondance de Casablanca  
A.B.S.



### La CDT :

## Un jeune syndicat

La CDT, Confédération Démocratique du Travail est un syndicat jeune puisque son congrès constitutif s'est tenu il y a moins de trois ans, le 28 novembre 1978 à Casablanca.

Issus dans leur écrasante majorité de l'USFP (Union Socialiste des Forces Populaires) et de l'UMT (Union Marocaine du Travail), les fondateurs de la CDT ont dès le départ, présenté leur initiative comme une entreprise de rénovation du mouvement syndical marocain et de sa centrale historique, l'UMT dont « les pratiques bureaucratiques et opportunistes... aboutissaient souvent à la collusion des cadres syndicaux avec la patronat ».

Dès sa création, la CDT a été au centre de controverses et de polémiques au sein de l'opposition marocaine. Pour les uns, sa constitution portait « atteinte à l'unité de la classe ouvrière », alors que ses militants et ses sympathisants considéraient qu'il s'agissait là d'une « véritable opération de sauvetage du mouvement syndical ».

Les organisations syndicales mondiales vont d'ailleurs se trouver à leur tour confrontées à ce problème.

Ainsi Edmond Maire, Secrétaire général de la CFDT se verra pratiquement séquestré par les « dignitaires » de l'UMT lors de sa visite au Maroc de l'année dernière pour l'empêcher d'avoir un quelconque contact avec la CDT, qui tente en vain, de le rencontrer.

Cette dualité du mouvement syndical marocain est l'un des éléments qui permettent de comprendre la situation actuelle et les enjeux à venir.

Officiellement, c'est le 20 mars 1955, à la veille de l'indépendance, que naît, à Derb Sultan, quartier populaire de Casa, l'Union Marocaine du Travail.

L'UMT succède ainsi à l'UGSCM (Union Générale des Syndicats Confédérés du Maroc) interdite en décembre 1952 après une grève générale de protestation contre

l'assassinat du dirigeant syndicaliste tunisien Ferhat Hachad.

Jusqu'en 1960, l'UMT reste la seule centrale syndicale ouvrière présente sur le terrain et connaît une véritable expansion sur le plan des effectifs. En mai 1956, elle ne compte pas moins d'un demi-million d'adhérents, soit 52 % de la population active non agricole. Elle encadre tous les secteurs d'activité et en 1959, elle compte 24 importantes fédérations. L'UMT négocie parallèlement avec le gouvernement et de nombreux acquis des travailleurs marocains datent de cette époque, même s'ils sont rarement appliqués, conventions collectives, médecine du travail, sécurité sociale.

L'UMT est alors au fait de sa puissance et jouit d'une renommée internationale incontestable.

Sur le plan politique, l'UMT demande l'élimination des séquestrés du colonialisme (récupération des territoires encore sous domination espagnole, marocanisation de l'administration et nationalisation des secteurs clef de l'économie). Ainsi, les grèves sont déclenchées pour revendiquer l'évacuation des bases militaires étrangères.

Au sein du Parti de l'Istiqlal, les syndicalistes de l'UMT, alliés à d'autres éléments jouent un rôle essentiel dans la vie du Parti, et la fondation, en 1959, de l'UNFP, Union Nationale des Forces Populaires.

Pendant la durée du gouvernement Abdallah Ibrahim dirigé par l'UNFP à l'époque, l'UMT bénéficie de la bénédiction du gouvernement et profite de son aide matérielle : bourses du travail, détachés syndicaux, subventions annuelles.

La rupture entre « la gauche » marocaine et le pouvoir, consacrée en mai 1960, ouvre une nouvelle période : l'UMT n'est plus le syndicat « officiel » et sa direction, reconduite, depuis à chaque congrès, établit une véritable pouvoir absolu sur le syndicat, en s'opposant de plus en plus violemment à tous ceux

Suite page 9 ...

## Le gouvernement français ne se taira pas

Il faut que l'opinion française sache la misère du peuple marocain au moment où a eu lieu la scandaleuse hausse des prix du 29 mai 1981:

Le peuple marocain vit essentiellement de pain et de sucre dans son thé : le 29 mai, la farine a augmenté de 40 % et le sucre de 50 %.

Il est chassé des campagnes, sans travail, et sans abri dans les villes, sans soin dans les hôpitaux, et ce qui compte tant pour le peuple marocain, sans instruction pour ses enfants : 60 % des enfants seulement sont scolarisés dans le primaire, et cette année, 85 % d'échec au baccalauréat. Les émeutes de ces derniers jours sont des émeutes de la faim et de la colère.

Au moment où on parle de centaines, de milliers d'arrestations, l'opinion doit savoir qu'au Maroc, il n'y a pas d'arrestation sans coup ni sans torture, que la situation y est en permanence une situation de non-droit et de violation des droits de l'Homme. On meurt encore sous la torture au Maroc, Abdellatif Zeroual en 1974, Mohamed Grina en 1979. Et on y compte toujours quelques 400 disparus, civils et militaires, certains depuis 10 ans, et 160 prisonniers d'opinion, dont un condamné à mort et 5 à perpétuité, sont toujours détenus dans les prisons de Kénitra.

Mais en France aujourd'hui, les choses ont changé : le gouvernement français cette fois ne se taira pas comme le précédent l'avait fait pendant des années. Certains de ses membres sont sensibilisés déjà aux problèmes de la répression au Maroc, tous sont attentifs aux droits de l'Homme. Sûrement, c'est notre espoir à tous, il saura faire entendre sa voix au nom de la justice sociale, de la démocratie et des libertés.

François Della Sudda  
Christine Jouvin

Les Comités de lutte contre la répression au Maroc, 14 rue de Nanteuil, 75015, existent en France, aux Pays Bas, en Belgique. Ils apportent leur soutien à toutes les victimes de la répression au Maroc, et aux partis et organisations marocaines en lutte pour les libertés et la démocratie.

Ils seront présents à la manifestation du samedi 27 Juin.

## Suite de la page 8

qui, y compris au sein de l'UNFP (3), contestent ce pouvoir ou remettent en cause sa politique dite « la politique du pain ».

Ces divergences qui secouent l'UNFP ne sont rendues publiques que des années plus tard, et les opposants à la ligne de Ben Seddik, inamovible patron de l'UMT, continuent, au sein de la centrale, leurs tentatives de « redressement », alors que d'autres créent des structures indépendantes. Dès 1963, la Fédération des PTT prend son autonomie et le S.N.E. (Syndicat National de l'Enseignement) est créé en 1965, alors que les effectifs de l'UMT baissent d'année en année.

Lorsque l'aile dite de Rabat de l'UNFP crée l'USFP, consacrant ainsi d'une manière définitive la coupure avec Ben Seddik, et ses amis, la voie est ouverte à la création d'une autre centrale syndicale. Omar Benjelloun s'attelle à

cette tâche, et si son assassinat met fin à son activité, la CDT voit le jour en 1978. A son congrès constitutif, il y a déjà des fédérations importantes (phosphates, PTT, Office national du sucre et du thé, Office National d'Electricité...) et des embryons de syndicats. Dès janvier 1979, la CDT participe à divers mouvements de grèves et déclenche le 10 et 11 avril 1979, une grève nationale dans la santé et l'enseignement.

Ces mouvements de grève, qui sont massivement suivis, seront réprimés.

Une campagne d'arrestations, et des dizaines de procès avec des peines de prison ferme ont lieu et des centaines de révocations de grévistes sont décidées.

C'est en juillet 1980, que ces grévistes sont réintégrés dans leurs fonctions alors que l'on commence, dans certains milieux, à évoquer une crise au sein de la CDT et entre le syndicat et le parti, l'USFP;

dont le Bureau politique aurait critiqué « l'aventurisme ».

Désignée maintenant par le gouvernement comme le « fauteur de troubles » en chef, la CDT, centrale ouvrière d'un pays du Tiers-Monde, se trouve face à une responsabilité qui dépasse de loin les intérêts immédiats et au sens strict de ses adhérents.

En lançant son appel à la grève générale du 20 juin, elle a ouvert une brèche dans laquelle toute une jeunesse, niée dans son existence, sans perspectives d'avenir, mais pleine d'espoir et d'énergie, s'est engouffrée pour dire son mot, et rappeler ses revendications. La brutalité, pour ne pas dire plus de la répression a fait le reste. Profitant de l'espace ouvert par la CDT en dehors de toute structure politique de l'intérieur - et bien évidemment sans aucune main de l'étranger - le peuple de Casa a encore une fois, écrit l'Histoire. Avec son sang.

Kamal Belarbi

## REACTIONS

### Le prétendu consensus national

Un raz-de-marée populaire d'une ampleur considérable a emporté la ville de Casablanca et sa périphérie. Contrairement aux allégations des appareils d'information du pouvoir marocain, le mouvement de manifestation et les affrontements continuent à Casablanca. Ils se sont étendus aujourd'hui (23 juin) aux autres villes du pays, notamment Meknes, Rabat, Oujda, Berkane et Agadir. Le nombre des vic-

times se situe entre 800 et 1000 Morts dans la seule ville de Casablanca.

Le pouvoir se retranche derrière la question nationale du Sahara Marocain, parlant de « complots étrangers » et de « complicité intérieure » (Discours de Maati Bouabid, premier Ministre). S'il y a une ingérence étrangère, elle est bien celle des grands monopoles et de l'impérialisme à

travers une classe de bourgeoisie compradore et terrienne, qui pillent les richesses du pays et maintiennent des structures économiques d'exploitation archaïques.

le corollaire de cette complicité du pouvoir avec les intérêts néo-coloniaux est une guerre de classe sans merci contre les classes laborieuses du peuple marocain qui subissent une répression sociale et politique multiformes (licenciements, exode rural, arrestations et répressions quotidiennes, démantèlement du système d'enseignement, etc...).

La décision d'augmenter de 85 % les prix des produits alimentaires indispensables, dictée par le Fonds Monétaire International (F.M.I.) a été la goutte qui a fait déborder le vase.

Les masses populaires ont rompu définitivement par ces luttes et sacrifices, le prétendu « consensus national » que le pouvoir se force encore de sauvegarder au coeur même de ces événements. C'est là le sens de la réunion qu'a tenue hier lundi (22 juin), le ministre de l'Intérieur avec les « conseillers municipaux » de Casablanca, qui ont dénoncé les événements des derniers jours. Le but de cette opération est claire : discréditer des dirigeants des partis aux yeux des masses militantes.

Quant à la tentative du pouvoir de légitimer la répression sauvage par la question nationale du Sahara marocain, elle ne peut nullement tromper les masses populaires qui savent très bien que le régime établi a toujours exploité ses intérêts de classe. Il préfère les solutions impérialistes à la véritable voie de libération populaire.

Association des Marocains en France - Bureau National

Option Révolutionnaire

## REACTIONS

### Casablanca insurgée

En date du 12/6/81, nous vous avons informé sur les manifestations populaires qui se sont déroulées partout dans notre pays pour protester contre la hausse des prix (100 %), imposée sur les produits alimentaires de première nécessité par le pouvoir compradore marocain.

Cette nuit même contre les mains nues des enfants, des ouvriers, des sans travail, des paysans sans terre, dans les quartiers populaires de Casablanca, les successeurs du criminel Oufkir ont ouvert le feu sur les manifestants semant les cadavres et remplissant les hôpitaux de blessés. La ville ouvrière en état de siège, coupée du reste du pays est envahie par l'armée, les flics, les tanks et survolée par les hélicoptères. Des convois militaires continuent à se diriger vers Casablanca insurgée où les affrontements continuent à faire rage.

#### Travailleurs,

Rien ne peut mieux prouver et démontrer la véritable nature du régime marocain que les événements historiques que traverse actuellement notre pays. Comme en 1959, dans le Rif en 65 à Casablanca, l'as-

sassinat des militants Mehdi Ben Marka, Dahkoun, Saida Mnebhi, Zeroual, Grina... et d'autres, en 1981, le régime sanguinaire au Maroc n'a pas fini d'assassiner froidement les meilleurs fils de notre peuple et de noyer dans le sang sa révolte à chaque fois qu'elle se manifeste.

#### Travailleurs marocains !!!

En ce moment solennel, où notre peuple marque un point déterminant dans notre histoire où nos familles, enfants, hommes, femmes sont dans les rues sans armes face aux tanks de Dlimi, nous ne pouvons que nous lever pour saluer la bravoure, le courage et les sacrifices de notre peuple. Nous sommes en tant que travailleurs immigrés partie organique du combat de notre peuple et prêts à assumer toute notre responsabilité dans ce cadre particulièrement en ce qui concerne la nécessaire unité et organisation de travailleurs immigrés à l'étranger, afin que nous puissions effectivement faire avancer notre lutte aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger.

A.M.F. coordination des sections  
Gennevilliers

## REACTIONS

### Une réaction légitime

16 ans après le soulèvement populaire de mars 65, le peuple marocain se soulève dans les principales villes du Maroc, notamment Casablanca, et manifeste sa haine et son refus de la politique du pouvoir réactionnaire marocain.

Les causes immédiates de ce soulèvement populaire furent manifestent la dernière et flagrante hausse des prix des denrées de première nécessité, et ce à un moment où le peuple marocain vit une situation des plus explosives et des plus précaires du fait de la politique anti-populaire, anti-démocratique et anti-nationale pratiquée depuis l'indépendance.

Par milliers, jeunes, étudiants, lycéens, femmes, travailleurs, chômeurs, paysans venus des alentours de la ville investissent les principales rues de Casablanca et crient à en devenir aphones les douleurs de la misère et de la vie chère...

Toutes ces manifestations qui en fait se déroulent sporadiquement depuis le mois d'avril et qui ont leur apogée sanglan-

te en ces journées du 20 et 21 juin, sont une des réactions les plus légitimes et les plus courageuses que le peuple marocain puisse exprimer contre la vie chère et la misère qui hantent le pays...

L'association des Marocains en France tient aujourd'hui à saluer le courage et la volonté avec lesquels le peuple marocain impose la parole, ses revendications, sa lutte et son combat pour la dignité et la liberté.

L'AMF condamne vigoureusement la violence avec laquelle les autorités marocaines répondent à la situation. Le bilan de ces journées du samedi et du dimanche est bien lourd : plus de 30 morts, des milliers de blessés, et des arrestations par centaines qui sont « parqués » dans les halls de la Foire de Casablanca et dans les locaux du commissariat central et Derb moulay Cherif...

## Déjà en mars 1965

A l'origine de cette première insurrection populaire qu'a connu le Maroc indépendant en mars 1965, un malaise de la jeunesse estudiantine, qui a rapidement trouvé un écho favorable auprès des couches les plus défavorisées de la population casablancaise.

Le mécontentement des lycéens à propos d'une circulaire sur l'orientation des élèves du second degré, vers l'enseignement technique, et limitant leur accès à l'université, révélait en fait leur refus d'une politique sélective, et leur volonté à ne pas se laisser sacrifier. Des mots entendus ici et là, tel que « on ne veut pas que les pauvres s'instruisent », attestent à défaut d'une vue exacte du problème, tout un état d'esprit.

Dans les universités, depuis le 24 janvier 1965, les étudiants étaient en grève quasi-permanente à Rabat, à Fès, et Casablanca, les uns pour réclamer un pré-salaire, les autres pour protester contre l'insuffisance de cadre de l'enseignement supérieur, mais aussi pour s'élever contre la condamnation à mort de M. Berrada, Président de l'Union Nationale des Etudiants Marocains (étroitement liée à l'UNFP), qui avait pris part contre son propre pays lors du conflit frontalier DE 1963, (entre l'Algérie et le Maroc) ; son successeur M. Haloui fut arrêté en septembre 1964 pour lui avoir publiquement manifesté sa fidélité, tandis que le gouvernement intentait un procès à l'association étudiante pour non conformité de ses statuts avec la loi.

Dans le corps enseignant, le malaise se faisait de plus en plus sentir ; les traitements étaient gelés depuis plusieurs années, un instituteur gagnait à l'époque 500 DH par mois et un professeur licencié 650 DH

Mais les manifestations, du 23 mars n'allaient pas garder longtemps le caractère d'une protestation de lycéens et d'étudiants, car nous sommes à Casablanca, une cité géante où l'exode rural a fait affluer de nombreux ruraux, attirés par le mirage de la prospérité.

Voici le film des événements rapportés par un témoin (le Monde, 31 mars 1965).

« Le matin, 1000 à 1 500 manifestants défilent en plein centre de la ville européenne en ordre et en silence, une manifestation a lieu à la délégation du ministère de l'éducation nationale, puis devant les lycées qui fonctionnent encore. Vers onze heures, les jeunes commencent à barer les rues avec des pylones électriques qu'ils avaient trouvé sur les trottoirs du Derb Ghallef.

En fin de matinée, les magasins sont attaqués à coup de cailloux pour les obliger à fermer. L'après-midi, le feu se met de la partie, en Nouvelle

Médina : 11 autobus brûlent, 10 jeeps, un camion, des autos sont endommagées. 15h30, premiers accrochages entre manifestants et forces de l'ordre. 7 manifestants sont tués l'émeute se déchaîne : les écoles, un dispensaire, une gare, une Kissariaé (magasin d'étoffes), une banque, des transformateurs sont saccagés et brûlés.

Des manifestations ont lieu dans l'ancienne médina : l'une au poste de police où les jeunes désarment les policiers et leur tirent dessus avec leurs armes.

L'autre place Verdun, où 200 jeunes détiennent les autos et pillent les magasins, boulevard du Onze janvier, tandis que des adultes à coups de masse, s'occupent des transformateurs ou commencent à mettre le feu à un cinéma. Au derb Ghallef, l'école d'infirmière est saccagée. 400 camions, chars, auto-mitrailleuse commencent à 19 heures et se prolongeront toutes la nuit.

Deux cents morts selon l'estimation d'un journaliste qui a fait le tour des hôpitaux, de la morgue... En Médina, on parle de 300 ou même de 400 tués mais les seuls morts constatés par témoins dignes de foi s'élèvent à 109 : 6 policiers, 103 civils (30 à l'ancienne Médina, 25 aux Carrières Centrales, 10 à l'hôpital Maurice-Gaud, 5 à derb Ghallef, 38 en Nouvelle Médina). Les victimes sont surtout des jeunes de 15 à 16 ans, on estime qu'il y a 500 à 600 blessés »

Réuni d'urgence au cours de la nuit du 23 au 24 mars, le gouvernement sous la présidence du Dr Benhima prend une série de mesures qui confirment la gravité de la situation : couvre-feu décrété de 21h à 6 h du matin, interdiction de tout rassemblement, jugement immédiat des « fauteurs de troubles ».

Déjà dans l'après-midi, le général Oufkir, alors ministre de l'intérieur, s'était rendu en personne à Casablanca pour diriger les opérations assurées par les unités de police, mais aussi par des éléments réguliers de l'armée appuyés par des chars et auto-mitrailleuses, qui sillonnent les rues de Casablanca pendant plusieurs jours.



Noubir El Amaoui (2<sup>e</sup> à gauche), Secrétaire Général de la CDT, arrêté depuis le samedi 20 juin.

Le communiqué du gouvernement marocain diffusé le soir même indiquait : « qu'un certain nombre d'enseignants appartenant à des organisations politiques et syndicales avaient incité les élèves des établissements secondaires à organiser des manifestations qui ont pris un caractère de violence et de vandalisme »

Parallèlement à ces accusations contre les enseignants, le gouvernement marocain laissait entendre l'éventualité d'une « main étrangère », se basant sur le fait qu'on avait diffusé des tracts rédigés en une langue et un style très différent du dialecte arabe marocain ; ce qui justifiait l'arrestation d'enseignants irakiens et syriens à titre tout à fait préventif.

Parmi les personnes arrêtées, figuraient MM Driss Medkotiri, membre du conseil National de l'UMT (Union marocaine du travail), Simon Levy, enseignant proche du parti communiste, Edmond El Maleh, professeur de philosophie, ancien membre du PCM, M. El Mazali, proviseur du lycée Mohamed V de Casablanca, M. Haloui, président de l'UNEM, ainsi que plusieurs membres du comité exécutif de ce syndicat.

Cette explosion du mécontentement populaire devait signifier au niveau politique la rupture du pacte tacite, qui s'était établi entre les autorités gouvernementales et la grande centrale syndicale ouvrière (UMT), qui réagit à la répression des émeutes de Casablanca, par des menaces de grève générale.

Pourtant, un député de Casa déclarait que « ce n'était ni le mécontentement de l'Is-tiqlal, ni celui de l'UNFP, mais c'était le mécontentement tout court »

Le 27 mars 1965, un communiqué annonçait l'exécution de 14 détenus de l'armée royale, condamnés à mort depuis 8 mois et présentés par le porte-parole officiel comme « sans rapport » avec les divers événements, mais par certains commentateurs comme un « avertissement » aux partis et aux syndicats de l'opposition.

L'Etat d'exception fut proclamé dans les semaines suivantes, il ne fera l'objet d'une levée qu'en 1970.

N.B.



Mehdi B. Barka :

## L'imposture

« Il a fallu l'explosion de la colère populaire du 23 mars pour amener le Roi à reconnaître dans son discours du 7 juin, avant de proclamer l'état d'exception, la gravité du mal, sans aller jusqu'à en désigner l'origine.

C'est que ce jeu avait tellement dépassé les limites de la décence, que le peuple des grandes villes, à Casablanca notamment, est descendu dans la rue, pour mettre en cause le régime et écrire en lettres de sang sa faille et son incapacité.

Si les élections sont truquées, si la liberté de réunion est niée, si la presse est baillonnée, si les patriotes porte-paroles des masses sont pourchassés, condamnés à mort ou à la détention ou tout simplement liquidés, comment s'étonner comme a cru pouvoir le faire le chef de l'Etat, que le peuple emploie un moyen plus direct pour se faire entendre ?

Si lentement, l'Etat, l'administration et la politique deviennent l'affaire d'une minorité privilégiée dont le nombre diminue à mesure que la situation économique se dégrade comment s'étonner que le peuple manifeste sa colère contre ces privilèges et ces passe-droits ?

Si la majorité de la population est maintenue dans la misère et l'inculture et si en plus, elle voit se fermer devant elle les portes de l'espérance, comment s'étonner que l'impatience prenne le masque du désespoir ?

La responsabilité directe ? Il faut la chercher dans l'imposture qui, depuis 1960, sert de fondement à la politique officielle du Maroc.

On fait applaudir les populations par contrainte ou par réduction de la misère et on fait de ces applaudissements forcés un principe de gouvernement. Mais la réalité se venge de toutes ces illusions et la seule vraie politique est la politique du Vrai.

Le Vrai s'est brusquement dévoilé. Espérons pour notre peuple que certains ne l'oublieront pas trop vite ...

La fausse représentation de la volonté populaire est un obstacle supplémentaire sur la voie du progrès et un supplément d'énergie que se perd.

Mehdi Ben Barka, juin 1965

## La hausse des prix : une provocation

La hausse des prix intervenue le 29 mars 1981, est selon un communiqué du bureau exécutif de la CDT, la troisième de l'année. Elle concerne cinq denrées de base : la farine de blé (+ 40 %), le sucre (+ 39 à 50 %), l'huile de table (+ 28 %), le lait (14 %), le beurre (76 %).

Du fait des augmentations précédentes, les prix de ces cinq produits ont doublé, voire triplé depuis 1979. Le SMIG (qui était à 1,40 DH en 1978 et à 2,35 DH depuis le premier mai 1981) a, quant à lui, augmenté de 68 %.

Cette augmentation doit être corrigée, ne serait-ce que parce que 60 % des entreprises marocaines paient, comme le confirment les études officielles, des salaires inférieurs au SMIG et que le chômage, réel ou déguisé, touche des millions de citoyens. A cet égard, le chiffre de 225 000 chômeurs dans les villes, avancé cette semaine par M. Taïeb Bencheick, Ministre du Plan et du Déve-

loppement régional paraît largement au-dessous de la vérité.

Cette augmentation a été, bien évidemment répercutée dans d'autres secteurs, et a relancé la spéculation. A titre d'exemple, citons la réunion des grands transporteurs routiers tenue le mercredi 10 juin à la Chambre de Commerce de Rabat, pour réclamer du gouvernement l'autorisation d'augmenter leurs tarifs voyageurs et marchandises.

Dans un pays où il n'y a aucune véritable politique de contrôle des prix, l'augmentation a été une aubaine pour les spéculateurs.

On raconte à ce sujet que divers commerçants continuaient à appliquer les augmentations du 29 mai, même après la publication du communiqué du Premier Ministre du 6 Juin, annonçant « la réduction » de moitié de la hausse des prix.

Suite page 11 ...

## L'USFP :

## Le contrat moral a été rompu

Aït Kaddour, chargé des relations à Paris de l'USFP nous déclare :

La crise actuelle n'est pas subite, c'est le résultat d'une politique dite libérale qui dure depuis près de 20 ans, et dont les gouvernements sont les seuls responsables.

Le pouvoir d'achat des masses populaires est devenu ridicule face au coût de la vie. Un smigard (et c'est déjà un privilège puisqu'il trouve à travailler) arrivait à peine à ne pas mourir de faim.

Les millions de chômeurs sont pratiquement réduits à la famine absolue et vivent d'expédients. Face à cela, une poignée infime de privilégiés amassait des richesses et vivait au vu et au su des masses populaires dans un luxe provoquant. Le train de vie de l'Etat lui-même suscitait le même sentiment de frustration. A cela s'ajoute cette année une sécheresse dévastatrice et particulièrement grave, et aussi les dépenses militaires que la question du Sahara a nécessité.

C'est dans ce cadre que les décisions du 28 mai apparaissent d'une irresponsabilité totale si non même d'une provocation délibérée. Les événements actuels sont à notre sens signés par les auteurs des décisions du 28 mai.

Le lendemain de ces décisions, les ministres eux-mêmes avouaient ne pas être au courant, comme si c'était une sorte

de loge P 2 à la marocaine qui en aurait dicté le contenu.

La discussion qui a eu lieu au Parlement a montré que politiquement, la confiance a été retirée à ce gouvernement, bien que la motion de censure rédigée par le groupe de l'opposition n'ait pas reçu le nombre de signatures nécessaires. Finalement, le ministre des finances a vu rejetée par l'ensemble du parlement son argumentation et c'est ce qui explique que quelques jours plus tard, le gouvernement a réduit de moitié les augmentations.

Nous considérons qu'il y avait à partir de 1975 un contrat moral qui visait à préserver un consensus national au sujet de l'intégrité territoriale de notre pays.

En tant que parti d'opposition, l'USFP militait évidemment pour la préservation des acquis du mouvement populaire et l'approfondissement d'un processus véritablement démocratique.

Les élections municipales et communales de novembre 1976 ont montré que l'USFP était largement représentative puisqu'elle est sortie majoritaire dans maintes municipalités urbaines et rurales. A Rabat, par exemple, elle dispose de 29 sièges sur 39. Nous pouvons citer Fès, Meknès, ... et à

Casa-Blanca, deux communes sur trois et pratiquement tout le sud y compris Agadir ou des capitales rurales telles Béni-mellal ou ouvrières telle que Khouribga. Il faut dire que le holà a été donné, car les élections législatives qui ont eu lieu l'année d'après ont donné lieu à une manipulation éhontée et une manipulation sans bornes (juin 77). A la veille du scrutin, il a été suggéré de la part des plus hautes autorités du pays, comme d'ailleurs à tous les autres leaders de parti de négocier notamment le nombre de sièges qu'on leur prédestinait. Plus précisément, il a été déclaré en ce qui nous concerne qu'on pouvait avoir droit à plus de 75 députés. Tous les partis ont transigé sauf l'USFP, car c'était là porter atteinte à l'essence même de la démocratie.

Le lendemain, le premier secrétaire de l'USFP « perdait » le siège de la ville d'Agadir qui six mois auparavant, avait donné une majorité de 85 % à son parti. Notre groupe s'est vu réduit au nombre de quinze députés.

Malgré cela, l'USFP a maintenu entièrement son engagement vis à vis du processus démocratique, car nous croyons que la démocratie est un combat et non un cadeau.

Nous avons répondu avec responsabilité à un certain nombre de missions ponctuelles aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les dernières étant le colloque d'Ifrane en septembre 1980, sur l'enseignement et le colloque de Marrakech sur l'agriculture en février 1981.

Subitement notre parti fut l'objet d'agressions incompréhensibles (l'affaire du mariage du siècle et l'affaire du retrait de notre groupe du parlement actuel

Nous restons fidèles à notre ligne qui vise à installer dans notre pays une démocratie authentique et des options socialistes au niveau économique, sociales et culturelles. Nous ne sommes pas une opposition domestiquée.

Depuis un quart de siècle, l'USFP a vécu épisodiquement dans des situations de ghetto. Nous pensons que la preuve a été faite à maintes reprises qu'une telle politique ne résoud aucun problème et en tout cas, n'est pas en mesure d'avoir raison de notre détermination. C'est donc aux gouvernants de prendre leurs responsabilités et de reconnaître leurs erreurs.

Manifestation  
de soutien  
au peuple  
marocain  
Samedi 27 juin  
à 14 heures à Barbès

K.B.

banque Mondiale, que de telles augmentations ont été décidées.

Malgré les dénégations du Ministre du Plan réaffirmées dans un entretien publié par le Continent du 23 juin, il semble bien que ces institutions financières internationales aient fortement suggéré de telles décisions, avant l'octroi de tout prêt pour le financement du plan quinquennal 1981-1985 qui se monte à 20 milliards de dirhams.

Le Maroc n'est d'ailleurs pas le seul pays à s'être vu proposer de telles conditions. L'Egypte et plus récemment le Sénégal ont eu des propositions similaires du FMI.

Les responsables sénégalais, à qui on demandait d'augmenter de 25 % en moyenne les prix des denrées de base (riz, essence ...) comme conditions pour l'octroi du prêt ont refusé.

« Le FMI, dont les recettes, toujours les mêmes, ont conduit d'autres régimes à se suicider politiquement (l'émeute a répondu à l'augmentation des prix) s'est incliné » écrit cette semaine l'hebdomadaire Jeune Afrique en parlant du Sénégal ...

Une semaine après ... ce fut la grève générale du 20 juin et l'« émeute » de Casa.

## ... Suite de la page 10

On peut se demander en effet pourquoi cette hausse brutale et vertigineuse des prix, décidée à la veille de la conférence de presse de Hassan II où il a annoncé sa décision de participer personnellement au sommet de l'OUA de Nairobi pour « clore définitivement le dossier du Sahara ».

Pour certains marocains, la décision du 29 mai n'était qu'un rideau de fumée, dont le but était de faire passer en douceur l'augmentation du 6 Juin.

Le gouvernement aurait mis la barre très haut et aurait semblé reculer après un débat parlementaire et la consultation des divers groupes. On aurait ainsi d'une part fait passer les augmentations (réduites de moitié) et redonné une vigueur et une légitimité à une assemblée nationale qui n'était de fait qu'une simple chambre d'enregistrement.

Finalement, et quelque soit le but poursuivi, c'est l'effet contraire qui a été obtenu.

Au-delà de ces explications immédiates, les responsables marocains argumentent leur décision par la nécessité de réduire le déficit de la caisse de compensation, et refusent d'admettre que c'est sur la pression du FMI et de la

## « Sire, Roi ... »

En décembre 1952 déjà, l'Union Générale des Syndicats Confédérés du Maroc (U.G.S.C.M) décrète une grève générale de protestation contre l'assassinat de Ferhat Hached, leader syndicaliste tunisien assassiné par l'extrême droite à Tunis.

Des milliers de « casablancais » envahissent les rues pour protester contre la politique coloniale au Maghreb et en solidarité avec les syndicalistes tunisiens.

Les autorités françaises de l'époque invoquent un pré-tendu complot, et la troupe tire sur les manifestants. Des dizaines de marocains sont ainsi froidement assassinés. Des milliers de personnes sont arrêtées. Les partis sont dissous, leurs journaux interdits.

Casablanca et sa population avaient déjà chèrement payé, leur espoir de voir naître un Maghreb uni et solidaire.

Ce fut ensuite la fin du colonialisme et l'ère des indépendances qui s'annoncent.

Mais depuis, et des années durant, chaque peuple de la région s'est recroquevillé sur lui-même, oubliant les espoirs d'hier.

Les superpuissances aidant, les conflits régionaux n'ont pas cessé. Le dernier en date, le conflit du Sahara a exacerbé le nationalisme des uns et des autres. On avait bel et bien enterré l'idée d'un Maghreb uni.

Le Maroc, qu'on appelle en arabe « El Maghreb El Aksa » (l'extrême Maghreb) s'enferme (comme les autres pays d'ailleurs), dans sa voie « spécifique ».

Une « spécificité » qui n'exclut pas le paradoxe.

Faut-il rappeler qu'il est un des premiers pays de la région à s'être engagé sur la voie de la démocratisation, toute relative qu'elle soit.

Il faudra alors rappeler aussi les multiples crises qui ont traversé le régime.

Rappeler que des milliers de jeunes ont croupi en prison (certains y sont encore) des années durant pour « délit d'opinion » et qu'ils avaient chèrement payé ce droit tout récent et tout relatif, qui vient de voler en éclat sous les balles des militaires contre les poitrines nues de la jeunesse.

Et tout le monde au Maroc de se souvenir d'un certain 23 mars 65, le jour où des milliers de jeunes ont envahi cette même Casablanca (déjà rebelle) criant leur révolte et leur espoir de lendemains qui chantent.

Aujourd'hui encore, les enfants de 65 n'ont pas oublié leurs aînés morts ou disparus. La capitale économique du Maroc se transformant tous les 20 ans en capitale de la colère.

A leur manière, et à la manière du petit peuple de Tunis un certain 26 janvier 78, ils ont crié leur haine du régime qui les gouverne.

Ce régime, qui en utilisant les mêmes méthodes que les colons qu'il dénonçait il y a à peine 20 ans, se disqualifie lui-même.

L'espoir de vivre mieux est partout présent. Même dans l'austère Algérie, qui fut pourtant pour nous presque un modèle. Mais le mouvement social rampant nous interpelle de la même manière. Il faut changer de cap tout de suite, avant qu'il ne soit trop tard. La démocratisation des régimes au Maghreb est une revendication qui parcourt toute la jeunesse de ces pays bien meurtris à l'aube de ces années 80.

Le changement intervenu récemment dans la direction politique française ne peut qu'accélérer ce processus irréversible.

Les trois pays ont les yeux tournés vers ce côté de la Méditerranée.

Le Maghreb des « Papa-libérateurs » n'a que trop vécu. « On » peut le bricoler encore, avec un « zeste de démagogie, deux cubes de répression et beaucoup d'illusions ».

Mais quel gâchis pour en arriver à ce constat ! 200 morts et des milliers de blessés pour le droit de vivre.

Faudrait-il désespérer de voir un jour les changements profonds aboutir dans nos pays de manière pacifique ?

Pourtant nos peuples sont mûrs. Ils le montrent tous les jours.

Nos dirigeants le sont moins. Beaucoup moins. Ils nous le démontrent à chaque étape importante de notre histoire.

L'esprit de Bandoung a parait-il soufflé sur nos leaders « historiques ».

Cela a donné des malades au pouvoir : « sire Roi ... ».

Casa 52-Cas 65-Casa 81 : Le Maghreb des peuples est peut-être en train de naître.

Casa l'insurgé en a lourdement payé le prix.

Mejid Ammar

# La Conférence de l'OUA à Nairobi

Depuis le 16 juin 1981, se tient à Nairobi, au Kenya, le 18<sup>e</sup> sommet de l'OUA.

Edem Kodjo l'actuel secrétaire général, dans son rapport introductif, a fait le tour de la question que les chefs d'Etat africains débattront, devant un auditoire composé de ministres, préparant la réunion annuelle.

Au rendez-vous de cette année, des personnalités de marque, dont certains boudaient l'organisation depuis quelques temps, créant l'évènement.

Plusieurs signes laissent croire que la rencontre revêt un caractère très particulier.

Le raid israélien sur la centrale irakienne de Tamouz a eu pour effet de ressouder la communauté arabe comme souvent à chaque fois lorsqu'il a été question d'une agression israélienne. L'annonce faite par le roi du Maroc Hassan II de se rendre à Nairobi, alors qu'il refusait ces dernières années d'assister au sommet de l'OUA, a été la grande surprise. Modérant ses critiques vis à vis des pays membres, qui entendaient discuter en « famille » de la question de la (non) représentativité ou de la reconnaissance de la RASD, Hassan II a promis le week-end dernier quelques propositions sur le conflit qui l'oppose aux sahraouis et donc sur la guerre du Sahara. M. Kadhafi qui n'avait plus de relations du tout avec le royaume chérifien depuis qu'il avait choisi et reconstruit le fait sahraoui, a annoncé qu'il désirait faire « la paix » et se réconcilier avec son « frère ». L'urgence du moment s'étant déplacé en Irak. Les sahraouis pourront se faire entendre à Nairobi d'autant plus que l'Algérie ne désapprouve pas le rapprochement esquissé, donnant aux africains optimistes des raisons d'espérer la fin prochaine de la guerre du Sahara.

## « Désarmer les conflits »

Il n'est pas difficile de faire un lien entre les émeutes qui ont suivi la guerre contre la vie chère appelée par la CDT au Maroc et le coût financier des campagnes militaires ainsi que la construction du mur censé circonscrire « le Sahara utile ».

Plus au sud, en suivant la piste Kadhafi, le Tchad dont le conflit a peu à peu disparu des médias, pense ses plaies et poursuit sa normalisation. Le fil Kadhafi mène à Ndjamena où le GUNT a condamné à mort par contumace le chef des FAN Issene Habré réfugié au Soudan. Goukouni Weddeye récemment en visite au Cameroun, devra ajouter à la tâche de la reconstruction de son pays le problème des réfugiés qui ont fui les combats, leur séjour au nord Cameroun s'étant avéré un lourd fardeau pour Amadou Ahidjo.

Arap Moi le chef d'Etat qui reçoit, se serait accommodé avec l'Ethiopie, et entend régler avec Syad Barré la menace de la sédition Somalie au nord du Kenya. La rencontre

de l'OUA à Nairobi viendrait à point rehausser le prestige de l'Etat Kenyan agacé par la menace de cession au nord, en butte aux difficultés de marché, et suprême cadeau entouré de ministre Kikuyu (l'ethnie de jomo Kenyatta majoritaire dans le pays) décidés à prendre sa place si d'aventure, les futures élections ne le maintenaient pas au pouvoir. Le Nigeria, le Gabon et le Cameroun ne connaissent pas les luttes de palais, qui agitent Nairobi ou Kampala. Autre que la contestation de leur autorité, Messieurs Shehu Shagari, Ahmadou Ahidjo et Bernard Bongo, ont connu des tensions, aussi vieilles par leur contenu que dangereuses par les menaces qu'elles font peser de façon épisodique sur l'équilibre et la paix régionales dans le Golfe de Guinée. Des affrontements entre armées Camerounaise et Nigérienne avaient coûté la vie à des soldats nigériens, auxquels leurs adversaires reprochaient la violation de leurs eaux territoriales. Les gabonais eux, étaient irrités à la suite d'un match houleux de football à Douala, après lequel un journal gabonais avait cru utile d'appeler ses compatriotes au lynchage des camerounais résidant à Libreville. Suite aux massacres et aux brutalités sur les camerounais travaillant au Gabon Yaoundé a mis sur pied un pont aérien pour le rapatriement des nationaux désireux de quitter leur pays d'accueil, ce qui fait que ces trois états ont trouvé naturel de s'en remettre à l'OUA, puisque ces réunions fournissaient une opportunité pour désarmer les conflits et les tensions que personne ne souhaite aviver.

L'arrivée de Reagan à la présidence aux Etats-Unis n'a pas fini de susciter des inquiétudes en Afrique. Déjà que l'Afrique du Sud se passait de l'administration Carter pour armer les forces cessionnistes en Angola et au Mozambique, Ronald Reagan, convaincu du « péril communiste » en Afrique s'applique - en écartant les considérations morales style droit de l'homme - à fortifier la machine à tuer et à réprimer que le Parti nationaliste entretient en Afrique du Sud. L'axe Pékin-Washington, comme chacun le sait, existe pour encercler Moscou. Mais que faut-il penser du vieux projet militaire de l'OTAS, (Atlantique sud) enterré un temps pour cause de révolution au Portugal et résuscité par la Maison Blanche ? En effet, l'Argentine, le Chili et le Brésil vaillant

défenseurs de l'Occident devant Yahvé veulent mettre sur pied une alliance militaire avec Pretoria, ce qui aura pour conséquence prévisible de renforcer le besoin de sécurité des anciennes colonies lusophones et repousseront aux calendes grecques le départ des forces soviéto-cubaines. Les pays africains même « modérés » entendent que la fameuse résolution 435 régissant l'émancipation de la Namibie soit intégralement appliquée. N'en déplaise à Reagan et à Pik Botha, qui veulent afin de se débarrasser qui, de sa paranoïa, qui de sa soif de guerre froide, nous jouer un air grotesque où l'uranium de Namibie et les bases navales sud-africaines tiennent lieu de partition - époque de progrès - et prévalent sur le désir d'autonomie et de liberté des africains de Namibie.

## « Vers une communauté économique ? »

L'OUA possède des atouts pour contraindre l'Afrique du Sud et les USA à respecter les textes adoptés par l'Organisation mondiale des nations Unies. Certains états membres amis de Washington et clients très appréciés de Wall Street devraient pouvoir peser sur la balance et amener le chef d'état nord-américain à élargir la définition de ses intérêts. Symbole le plus expressif de l'OUA actuel, le Kenya d'Arap Moi allié traditionnel des USA aura à assumer la présidence de l'organisation africaine. Selon M. Edem Kodjo, la situation financière de l'organisation est au plus mal. En dehors des stratégies des négociations des conflits inter-état, il a énuméré des programmes culturels à mettre sur pied et surtout proposé l'ébauche d'une communauté économique afin d'accélérer l'intégration des pays membres. Les états en butte aux difficultés économiques comme l'Ouganda ou le Kenya ont déjà promis respectivement un million de dollars et quinze mille dollars à la SWAPO. Le nouveau gouvernement français, dont le ministre des relations extérieures avait publiquement affirmé sa solidarité

aux peuples en lutte d'Afrique Australe lors de la conférence de l'UNESCO, sera particulièrement observé par les africains. Le Libéria, le Sénégal, le Togo et le Niger ont demandé aux autres membres de distinguer la France des pays favorables à l'apartheid. Mitterrand devra trancher entre les avantages matériels du marché sud-africain - côté armement et technologie

par exemple - et sa solidarité active avec les mouvements de libération dans le sud du continent africain.

Il faut croire que le renforcement de l'axe Washington-Tel Aviv-Pretoria a pour effet pervers (?) de précipiter respectivement le rapprochement des membres de la Ligue Arabe ou ceux de l'OUA : « Join the US army, and save the free world ! »

Ndjehoya



## GUYANE :

### Antoine Aouegui libéré

Antoine Aouegui, militant du F.N.L.G. arrêté le 7 juillet 80 à 5 heures du matin, a été relâché le 5 juin 81 à une heure du matin. Circonstances particulièrement inattendues et inexplicables, la déportation et le séjour en prison décidé par les autorités françaises ont été interrompus et Aouegui remis en liberté sans information aucune pour leurs avocats concernés et sans ses pièces, à savoir, passeport, carte nationale d'identité, chèquiers, et argent liquide.

Il faut ajouter que l'intéressé n'a aucune relation dans la ville de Paris qu'il méconnaît totalement par ailleurs. Le communiqué qui suit nous a été adressé par l'intéressé afin de signaler la situation de ses compatriotes qui demeurent en prison. Sans Frontière annonce dans le numéro spécial de juillet, un entretien avec Antoine Aouegui.

#### COMMUNIQUE

Aucun dirigeant socialiste, aucun pouvoir capitalo-socialiste ne peut déjuger l'étiologie d'une oeuvre politique auquel participe Raymond Charlotte en Guyane.

Messieurs du Pouvoir Socialiste, commettez-vous les erreurs de 1943 ? Nous sommes carrément placés dans le domaine de l'histoire et plus particulièrement dans la 2<sup>e</sup> conquête du Pouvoir qui se déroule maintenant sur le fond. D'une part : édification d'un état socialiste français et de l'autre : l'octroi de l'indépendance des peuples colonisés par la France, engagés dans le processus démocratique.

Ce processus, précède les intentions proclamées de l'actuel Chef de l'Etat, donc des voix du pouvoir.

La suspicion légitime des indépendantistes guyanais apparaît

dès lors que la France Socialiste, retient en otage Raymond Charlotte et Luc Reinette dans les tanières inquisitionnelles, rejette à nouveau la mise en liberté de Raymond Charlotte par un instrument l'ancien régime traduit à la fois l'expression maoïste - de ses exécutants - et caricature du Pouvoir, de ne pas mettre en oeuvre les moyens et les circonstances appréciables pour parvenir à l'Indépendance Nationale de la Guadeloupe et de la Guyane.

S'agissant d'une démarche convenable, nous, forces serines de l'histoire, avons des idées nouvelles et sommes prêts à toutes rencontres constructives avec le nouveau Pouvoir, propositions désignant Maître Josiane Moutet.

Antoine Aouegui  
(F.L.N.G.)

SANS FRONTIERE

VIT GRÂCE  
A VOS  
ABONNEMENTS

ABONNEZ VOUS  
ABONNEZ VOS AMIS

sans frontière

## Seveso, Rabat, même combat !

La semaine dernière, les responsables de la société Roche-Maroc ont été condamnés à deux ans de prison ferme et à 1 000 dirhams (1) d'amende chacun, pour avoir falsifié les étiquettes de certains médicaments dans le but d'allonger leur délai de péremption. Sans entrer dans les détails, rappelons les faits. A la suite d'une enquête menée depuis janvier 1981 par la Division du Développement Economique de la Réglementation (D.D.E.R.), service chargé de la répression des fraudes, des médicaments dont les étiquettes avaient été modifiées, ont été saisis dans les locaux de Roche-Maroc. M. Henri Montaner, administrateur délégué du laboratoire Roche Maroc et M. David Dadoun, secrétaire général de cette même société, ont été arrêtés et poursuivis en justice. Le premier a avoué avoir modifié les étiquettes portant les dates de péremption, en précisant qu'il se livrait à ce type de maquillage depuis... 1975!

Pour sa défense, l'administrateur délégué de Roche-Maroc a invoqué deux types de justifications : d'une part, la pénurie de médicaments régnant actuellement au Maroc ; d'autre part, le fait que les médicaments n'étaient pas, compte tenu de la marge très large prévue lors de la fabrication, nocifs pour les malades et même gardaient leur efficacité. De qui se moque-t-on ? De quel droit deux responsables d'une société s'arrogent-ils le droit et la capacité de décider si un médicament dont la date de péremption est passée, peut être vendu ou non ? Nul ne nie qu'il soit tenu compte d'une grande marge de sécurité dans l'établissement de la date de péremption, mais précisément cette marge de sécurité doit être respectée sinon elle ne signifie plus rien. Et qu'importe si le fait de la respecter fait perdre des ventes aux sociétés pharmaceutiques.

Le siège central de la société Roche, qui se trouve à Bâle (Suisse) a indiqué qu'ils se désolidarisent des agissements des responsables de Roche-Maroc (ceux-ci ont d'ailleurs reconnu avoir agi sans l'accord de Roche-France ou de Roche-Suisse), et que des pratiques de ce type ne faisaient pas partie d'une politique globale de ses ventes dans les pays en voie de développement : c'est beau l'honnêteté ! Mais comme l'écrit R. Delcourt, (*Le Monde*, 18/06/81) « Il reste à savoir comment de telles pratiques qui touchaient notamment des spécialités fabriquées en Europe, ont pu, durant plusieurs années, rester ignorées des responsables de cette entreprise ».

Puisque nous parlons du siège central de la société Roche, il n'est peut-être pas inutile d'apporter quelques précisions sur le groupe Hoffmann La Roche.

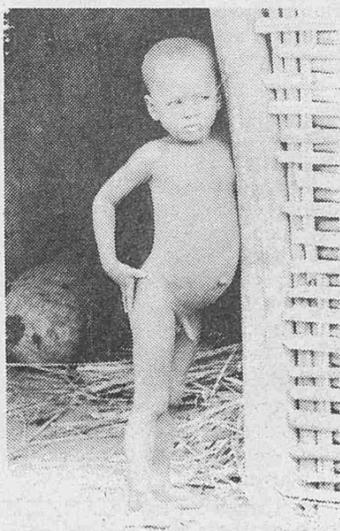
Ce groupe a fait 231 Millions de francs suisses (2) de bénéfices en 1980, pour un chiffre d'affaire de 5,8 milliards de francs suisses (2). L'industrie pharmaceutique représente 43,9 % du chiffre d'affaire (le reste : produits chimiques, vitamines, parfums et arômes, instruments etc...). Les ventes se répartissent de la manière suivante : Europe, 43,9 %, Amérique du Nord, 29,8 % et Tiers-Monde, 26,3 %. Il possède des installations de produits pharmaceutiques en Turquie, au Maroc, en Argentine, au Brésil, au Pérou... Les laboratoires Roche, c'est la valium et le librium (les tranquillisants représentent 20 % du chiffre d'affaires).

Et rappelez-vous, il y a cinq ans : une ville de quinze mille habitants, dans le nord de l'Italie, Seveso, avec son usine chimique ICMESA qui laisse échapper un nuage de « 2, 4, 5 t », contenant de la dioxine (poison très violent et non biodégradable). C'était en juillet 1976, et on ignore encore les effets à long terme de cette catastrophe ! L'usine ICMESA appartenait à la société suisse Givaudan, elle-même filiale de la société Roche : le monde est petit !

En fait, ce qu'il faut remettre fondamentalement en cause, c'est le comportement des sociétés industrielles pharmaceutiques dans les pays du Tiers-Monde. Elles considèrent en effet ceux-ci à la fois comme débouchés pour leurs surplus ou leurs produits invendables dans les pays industrialisés, et comme laboratoires d'essai pour des substances nouvelles. Ce fut le thème de l'intervention de Madame Ghandi, lors de l'inauguration de la 34<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la santé, en mai dernier, à Genève. Cette même assemblée a d'ailleurs réussi à imposer aux multinationales (et aux USA qui y étaient hostiles), un « code international de commercialisation des substituts du lait maternel » destiné à assainir les pratiques commerciales de ces sociétés dans le Tiers-Monde. Ce type de code pourrait être étendu à d'autres domaines. Mais la lutte sera dure tant que les profits des multinationales resteront l'élément déterminant de la circulation des produits pharmaceutiques.

### Antitrust

- (1) Un dirham : 1,10 FF environ  
(2) Un franc suisse : 2,75 FF envi.



## Afrique du Sud

Si vous avez de l'argent (et si vous êtes blanc), placez le en Afrique du sud : c'est un pays de plus en plus sûr pour les investissements. C'est du moins ce qui ressort d'un communiqué de presse publié par l'Ambassade d'Afrique du sud à Paris (n° 7/81 du 17.06.81) : « selon le dernier indice publié par le BERI Institute of New-York (*Business Environment Risk Index*) (1) Etats-Unis, pour le premier trimestre 1981, l'Afrique du sud est passée de la 16<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> place (...) Les principaux facteurs pris en compte sont la stabilité politique, la croissance économique et le développement, les politiques économiques et financières, les niveaux de gestion et d'infrastructure ». Par ailleurs, la « revue internationale « Institutional Investors » a publié récemment les cotes de crédit des 100 pays les plus sûrs. Le classement est effectué sur la base d'une enquête bi-annuelle au cours de laquelle 75 à 100 banques internationales sont invitées à noter les pays sur une échelle de 0 à 100 » ; l'Afrique du sud est passée de la 34<sup>e</sup> place en 1979 (avec 59,8 points) à la 32<sup>e</sup> en 1980 (avec 61,9 points) ; elle « arrive en tête du continent africain, loin devant l'Algérie (40<sup>e</sup> avec 57,4 points) et le Nigéria (45<sup>e</sup> avec 5,8 points).

Ainsi pour les investisseurs internationaux, l'Afrique du sud est un pays sûr pour les investissements, même plus sûr que la Suède, la Grande-Bretagne ou la France (placées respectivement 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> au classement du BERI Institute). A croire que ces individus ont plus confiance dans l'avenir du régime d'apartheid de Pretoria que dans celui d'un éventuel gouvernement socialiste à Paris. Il est vrai que l'Afrique du sud possède une économie florissante et presque comparable à celle d'un pays industrialisé : elle se classe au 12<sup>e</sup> rang mondial par le volume de ses échanges ; sa balance commerciale pour 1980 est excédentaire de 5532 Millions de rands (2) ; elle exporte vers 130 pays (communiqué de presse de l'Ambassade d'Afrique du sud, n° 7/81 du 27/05/81). De plus, il ne faut pas oublier l'uranium namibien.

Selon Pierre Clary (*Afrique-Asie*, n° 242, du 22 juin au 5 Juillet 1981), cette situation de l'économie africaine lui permettrait de « faire face à d'éventuelles sanctions économiques ». Mais par ailleurs, si celles-ci « étaient appliquées de façon rigoureuse, (elles) ne pourraient qu'avoir des répercussions

considérables sur l'organisation économique sud-africaine », car ce pays est « le plus dépendant des échanges extérieurs dans le clan occidental ». Il est toutefois aussi clair que l'application concrète de ces sanctions toucheraient de manière catastrophique certains autres pays africains (notamment ceux du « groupe de contact »). N'oublions pas que 49 états africains entretiennent des liens commerciaux avec l'Afrique du sud. Et certains d'entre eux rejettent même l'idée de se joindre à ces sanctions : M. Robert Mugabe a déclaré le 22 juin que « la dépendance économique du Zimbabwe vis-à-vis de Pretoria était telle qu'il serait « insensé » d'envisager à l'heure actuelle de se joindre à un embargo » (*le Monde* du 24/06/81). Gageons que l'Afrique du sud aura encore gagné quelques places au prochain classement du BERI Institute et à celui des grandes banques mondiales.

## Agriculture et alimentation

Le 22 juin s'est ouvert à Rome le conseil de la F.A.O. (organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). A l'ordre du jour étaient inscrits le budget et le programme de travail de la F.A.O. pour 1982-83, ainsi que les rapports des comités sur la sécurité alimentaire mondiale et sur l'aide alimentaire. Dans son discours inaugural, M. Edouard Saouma, directeur général de la F.A.O., a insisté sur « le climat de crise et de tension » régnant actuellement : « partout nos efforts pour instaurer un nouvel ordre économique international sont tenus en échec » ; aucun des objectifs fixés en ce qui concerne l'agriculture et l'a-

limentation n'ont été atteints et le « Tiers-monde est comme ligoté dans une camisole de force : plus il se débat, plus il s'affaiblit. S'il en est ainsi, ce n'est pas que le monde soit gouverné par des imbéciles et des canailles (ceci reste à prouver, note du rédacteur). Non, nous sommes tous victimes de l'inexorable pression d'un ordre économique international fissuré, mais qui tient encore bon ! ».

Le budget proposé pour 1982-83 est de 414 millions de dollars, une augmentation de 22,3 Millions de dollars, ce qui a fait remarquer à M. Saouma que cette augmentation « ne suffirait même pas à acheter un bombardier de moyenne portée ». (Sources : le continent, du 22-06-81, et le Monde, du 23/06/81).

L'une des questions à l'ordre du jour de ce conseil était l'aide alimentaire. A ce sujet, il faut signaler que le programme 1981 d'aide alimentaire de la C.E.E. aux pays en voie de développement vient d'être adopté par les ministres de la C.E.E. : 40 pays du Tiers-Monde sont concernés par cette aide d'un montant de 3,6 milliards de francs. Claude Cheysson, Ministre des relations extérieures de la France, et commissaire européen chargé des problèmes de développement, a déclaré qu'une partie de l'aide en céréales expédiées aux pays du Tiers-Monde y arrivait inapte à la consommation humaine et il a « envisagé l'établissement d'une liste noire des entreprises communautaires responsables de ces opérations scandaleuses » (30 Jours d'Europe, n° 275, juin 1981).

(1) Cet indice classe les pays en fonction du degré de risque encouru par les capitaux qui s'y investissent.

(2) Un rand : 6,50 FF



# Leïla, la nuit

Par Abdelkader Zibouche

Sans le vouloir, son père l'a échangée contre deux chèvres noires, un sac de blé et quelques ustensiles en cuivre. Ce jour-là, l'orage éclata un peu avant la prière de midi, la foudre décima le vieil olivier depuis vingt-cinq ans penché sur le puits.

Soutenue par des matrones dont l'identité lui demeurera tristement inconnue, elle a quitté le lieu de son enfance un certain après-midi de juin et s'est retrouvée, après avoir traversé un champ d'herbes sauvages et enjambé un ruisseau, dans une maison morne et froide, presque sombre malgré la lumière diffusée par un quinquet dont le déséquilibre flagrant, en d'autres circonstances, l'eût fait sourire.

On l'a reçue maigre et pâle. Ridiculement déguisée. On lui a désigné la place à occuper. Elle s'est laissée faire. Ne regardant personne, ne disant rien, pleurant silencieusement, souterainement.

La pièce dans laquelle cela s'est passé devait ressembler à un caveau. Sans meubles, sans fleurs. Seulement des matelas bordés de coussins. Et des tapis. Une forte odeur d'huile échappée des cuisines se mêlait aux effluves des parfums acres.

Les heures ont passé lourdes comme des sacs de blé, noires comme des chèvres, froides comme le cuivre sali par une vieille prématurée. Le crépuscule est venu lécher les murs, puis la nuit s'est présentée. On a entendu aboyer les chiens et crier le berger. On a perçu le galop d'un cheval puis des paroles confuses et l'on a relevé la tête.

Leïla a entrevu à ce moment-là les cavités ternes d'yeux anonymes. Les contours imprécis de corps assis, formant la barrière d'une figure circulaire dont le centre - un plat en argent sur lequel on a pétri du henné - se confondait avec le quinquet boiteux. La lumière fantomatique de ce noyau soudait les corps de l'assistance muette ; elle en faisait une masse sans membres, privée de gestes et de respiration, donc de vie. Leïla seule gardait son apparence humaine à l'instar du captif que le bourreau n'a pas encore avili.

La nuit est venue pour la première fois transformée en ennemie. Il a fallu cependant la recevoir. Lui préparer une petite place près du corps, puis la laisser passer son haleine entre les dents et les paupières, introduire sa langue lascive entre les cuisses serrées par la crainte, caresser les seins à peine épanouis et le ventre mortifié.

Leïla, Leïla, je suis la nuit. Leïla comme toi. Je suis venue t'apporter la bonne nouvelle ! sache que je suis la messagère du Maître. Sa confidente et sa servante. Le Maître n'est pas fait de chair et de sang. Il n'aime ni le pain ni l'eau. Il a horreur de tous les fruits,

il piétine tout ce qui se mange. Le Maître ne prie ni ne jeûne. Il ne rêve pas comme les mortels, il ne s'apitoie pas. Désir, il est uniquement désir. Sa seule jouissance est la chair, son seul dieu est la débauche.

Quand il quitte la folie de la chair, il se plonge dans celle du vin. De celle-ci, il revient à celle-là, car seule la chair femelle l'apprivoise. Il la vénère : Louanges à la chair ! Louanges à la chair ! Leïla, Leïal, n'aies pas peur de mon Maître. Ce n'est qu'un enfant capricieux qu'une mère comme moi comprend et protège ! Tu seras le fruit de son appétit, tu sentiras entre ton corps et le sien le feu ardent des délices charnels. Mais de ce feu, tu n'auras que les brûlures car tu seras fendue, écartelée. Tu auras la nausée à la gorge et les larmes aux yeux, tu souffriras et te débattras pour échapper au dérèglement sensuel du Maître mais sa force étouffera la sienne qui n'est, en vérité que soumission. Petite Leïla ! Je serai témoin de ta défaite, non, ne dis rien, tu risques de troubler mon monologue, sache seulement que de ton dénuement et de ta confusion, de ton supplice et de ton malheur, je rirai, je m'amuserai comme une folle !

*(Maître Mourad juché sur son cheval blanc foudroya du regard l'homme qui tremblait comme un gamin pris la main dans le sac. Le chien de la maison s'était brusquement tu, les poules cessèrent de caqueter. Même le vent s'était figé entre les branches de l'olivier).*

Pesanteur de plomb, odeur d'ivrogne, le Maître écarta les jambes frêles de Leïla terrorisée. Il tomba ensuite sur le corps plaqué à même le sol. Les frissons de la honte impuissante irradièrent dans tout l'organisme de la femme sacrifiée. Conquise comme une terre

mal défendue, victime d'un appétit féroce, Leïla se débattit à la manière d'une guêpe prise au piège maléfique d'une vitre.

*(Il émit un sifflement bizarre tandis que de sa main il lisait la crinière du cheval blanc).*

Les gestes désordonnés, désormais insignifiants se heurtèrent aux râles jouissifs du Seigneur, semblant d'agonie bordée d'une dégoûtante écume que la bouche meurtrie de Leïla n'arrivait pas à rejeter. Elle se sentait perdue quelque part dans les entrailles du monde, coupée d'elle-même et de ses racines. Ses membres semblaient peu à peu dans une molle résignation, signe avant-coureur de la défaite annoncée par la voix qui avait parlé en elle. Le corps était pris entier sous une masse oppressante. La tête frappait contre le mur que les corps glissants avaient fini par rejoindre mais vainement car la violence agissait en elle.

*(Le Maître demanda : « Quel âge a-t-elle ? » — « Quinze ans Seigneur » — « Parfait. Je la veux. » — « Elle est encore jeune, Seigneur ... » — « Suffit ! Je la veux ! » — « Oui, Seigneur ... » Il disparut ensuite comme un diable derrière l'écran de poussière.)*

Se voir comme sur un plateau, prendre une distance entre soi et sa propre souffrance, regarder de loin la douce leur pour mieux savoir s'en prémunir, la supporter. Gagner du temps grâce à cet écart pour mieux rêver la vengeance. Construire patiemment l'arme qui supprimera toute récidive éventuelle. Leïla essayait de se voir ainsi, mais le noir humide embrumait ses yeux, une sueur sanglante lui écorchait le visage. L'échec était consommé. La blessure. Leïla tombait dans l'inconscience, son être s'é-

vaporait, emportant avec lui l'écho d'un râle triomphateur. La nuit, l'autre Leïla, riait, riait, de plus en plus près.

Jamais elle ne connut le véritable visage de cette violence nocturne qui ravagea son corps et mutila sa mémoire. Du reste, elle n'avait jamais compris la raison d'être des choses. Sa mère, la plus acharnée à défendre sa virginité et son honneur, l'avait depuis qu'elle était toute petite enfermée dans le silence, habituée à un non-dit total. Les discours maternels étaient profliques, émaillés de nombreux proverbes, lourds de sous-entendus. Leïla avait pour devoir de tout prendre à la lettre.

Ne montre pas ton visage et tes bras aux hommes. Il ne faut pas que tu paraisses les bras nus devant ton père, ne te coiffe pas devant lui. Une fille ne doit pas rire aux éclats ! Elle ne doit pas parler fort. Fais attention, ma fille, tu vas avoir le sein plus voyant. Les garçons vont te lorgner. Sache que la virginité est sacrée, ma fille. Tu dois en offrir la totalité à la femme. Il a le droit de te répudier si ... L'honneur de la famille est niché entre tes cuisses. Tu dois les serrer jusqu'au jour où ton maître légitime les écartera pour déposer dans ton ventre le germe de la fertilité. Tu ne diras pas que c'est de la souffrance, ce jour-là. La femme est faite pour ça. Dieu le veut, ma fille. Tu verras, tout se passera dans le noir.

Leïla, tu crains la honte, la douleur et la déchirure. Tes petites mains ne trouveront aucun appui solide ; ta langue séchera mais personne ne viendra étancher sa soif. Au comble de la douleur, la tienne, tu n'auras droit à aucune présence humaine qui te soit favorable.



Ta mère, cependant, sera de l'autre côté de ton supplice, affalée sur un matelas surchargé de coussins, invitée d'honneur entourée de femmes au visage fardé, baignant dans la torpeur qui succède à la goinfrerie repue.

Les yeux te font mal. TA tête tourne. Mais tu l'imagineras répétant ses commandements de bonnes moeurs, comme s'il était possible de te les communiquer à travers l'épaisseur de la pierre.

Tu la verras heureuse, la bouche ouverte et l'oeil fier et tu la maudiras. Traversant le mal de ton corps, tu passeras la muraille de l'oubli, tu t'approcheras d'elle, légère et silencieuse comme un papillon de nuit. Autour de son cou gonflé par le flux d'une joie pourrie, tu noueras ta robe fine et maculée de ton sang. Puis tu serreras, tu serreras l'étoffe jusqu'à n'en plus pouvoir. Alors ses yeux que tu ne verras pas car tu seras derrière elle, appuyée contre son dos maintenant rigide, ses yeux se chargeront de stupeur étonnée. Révulsés, ils rejeteront enfin leur fierté imbécile.

Et toi, tu auras le plus beau sourire de ta vie. Un sourire pervers mais légitime.

Une chaleur quasi divine parcourera ton corps, qui te fera danser et chanter ; ta force de femme libre bousculera le temps et l'espace et, comme dans un songe plus vrai que la réalité, tu te retrouveras assise sur un trône, entourée d'une foule de gens. Ces hommes et ces femmes porteront sur leur visage les marques d'infortunes passées. Tu les regarderas tous et sauras qu'ils te ressemblent en tous points malgré leur dissemblance physique. Tu les saluerras fraternellement.

Le Maître sera couché à tes pieds. Transformé en chien, tu ordonneras alors qu'on le gave de sang et de larmes. Qu'on lui fasse ensuite manger sa propre merde. Qu'on répande sur lui la terreur du feu, pour que son pouvoir soit enfin piétiné. Que son supplice se répète indéfiniment.

Et tu t'amuseras, à ton tour, comme une folle, Leïla !

! Suite page 15 ...



Donc, un jour que les femmes nageaient dans la léthargie, que les servantes chantaient leur nostalgie de vieilles filles en curant les casseroles, que, loin de la ferme, les paysans somnolaient sous les arbres, le Maître escalada l'escalier menant au grenier à blé.

Il avait grimpé avec la lenteur pesante de quelqu'un qui s'est enlisé dans ses pensées et le silence du félin. Dans sa poitrine plus large que le poitrail d'un cheval palpitait un cœur de bête féroce et dans sa tête les femmes nageaient dans la léthargie de l'été. Ses yeux étaient cyniques et ses mains attendaient de caresser un corps de femme en effusion, autre que celui de Leila qu'il venait juste de laisser pantelante sur le sol de la chambre.

A chaque forfait, l'ombre tiède du grenier attirait son désir souverain de tranquillité, son besoin de se retrouver en face de la nudité muette du bois, entouré d'une quantité fabuleuse de grains arrachés à l'entêtement d'une nature capricieuse grâce au travail démesuré d'une foule de paysans mangés par la crasse, les moustiques et les poux, harcelés par la faim et le manque de sommeil, brûlés par un soleil presque immortel, tutoyés et rudoyés par un régisseur, lui-même sculpté à coups de trique, livrés au regard abject des visiteurs citadins ridiculement sapés, inféodés aux menus caprices du dernier des lecheurs, livrés au doute, maintenus dans le piège d'une superstition malade mais nécessaire pour le Maître, bref, écorchés vifs comme de vulgaires vipères.

Il ne manqua pas à son habitude d'enfourer son corps dans la fraîcheur du blé. Seule sa tête restait à l'air libre, ses yeux faisaient le tour d'une espèce de sphère fictive, qu'il dessinait quelque part dans l'ampleur du grenier.

Feu son père lui avait jadis conseillé de s'enterrer ainsi pour mieux, en s'y préparant, se gausser de la mort, cette catin spécialisée dans l'art de trahir. Il faut, disait-il au jeune homme qui le regardait avec admiration, la culbuter sans pi-



tié et au bon moment en lui disant, au bon moment, me voici, je t'attendais, catin!

Une drôle de catin, celle-là ! Il faut que tes yeux la voient venir, que ta virilité soit raide, pense pour cela à tes femelles, pointée vers le ciel comme cette poutre qui soutient le toit ; il faut que ta bouche soit prête au blasphème. Insulte-la dans la langue de tes ancêtres qui sont d'une race inflexible. Emmerde-la par tous les moyens, montre-lui qu'un homme c'est quand même quelque chose ! Sache qu'une lignée de supérieurs a besoin de compter sur des hommes solides et qu'à côté de ces hommes, la mort n'est en fin de compte qu'une plaisanterie, un ridicule mal de tête ! Un mal de tête bien minable ! Tes ancêtres en ont connu de biens plus grands.

### Le Maître et la créature

Révoltes de paysans qu'ils ont terriblement réprimées. Attâques de brigands repoussées par eux dans le sang et le feu. Lutttes de clans, rivalités tribales, assassinats, viols et j'en passe ! Mais aucune de ces calamités n'arriva à ébranler l'édifice construit par notre grand-

père le Seigneur Mourad Ibn Omar. Je t'ai donné son nom pour que tu l'honorés à tout instant, ne l'oublie pas ! Aucune catastrophe et encore moins cette catin dont je te par-

lais ! D'ailleurs, les catins ne doivent pas entraver la marche des hommes comme nous. Dieu les a créées pour le plaisir des hommes, pour perpétuer la race aussi. Et il faut les traiter comme telles, c'est à dire comme des juments. Il leur arrive parfois de se rebeller ou de s'entêter. Pour y remédier, il y a le fouet, mon fils ! Ton grand-père n'admettait pas que les juments se rebiffent, il les assoit d'un coup de poing magistralement placé entre les deux yeux, tu feras comme lui. Crois-moi, c'est le bon moyen. Fais comme ton grand-père.

- Oui, père, je n'y manquerai pas.

- Je l'espère pour toi. Encore une chose : le chapitre des femmes. « Les femmes et puis les femmes ! » Nos sages l'ont dit. Tu ne feras jamais confiance aux catins. Abuse d'elles mais garde-toi de leur laisser un brin de liberté. Elles en profiteraient pour t'empoisonner l'existence. Sache que les femmes puent les menstrues et la trahison, le parfum et le mensonge, la naïveté et la ruse, la fougue et l'indifférence, la tendresse et le traquenard, la bêtise et la vengeance, l'ardeur paradisiaque et l'horreur infernale, la bonté et la sauvagerie. Elles naissent innocentes, grandissent intraitables, finissent dégoûtantes. Rien de plus abominable à voir qu'une femme qui a perdu la fermeté des cuisses, la rondeur des fesses, le noir brillant des yeux, la blancheur incisive des dents.

Elles vieillissent vite, les catins ! Aussi faut-il en abuser, en abuser, tant qu'elles sont jeunes ! Les empêcher à tout prix de jouir pour elles, les enfermer, les surveiller, les soumettre à la privation, les désarmer, car elles arrivent souvent à déjouer la vigilance, surtout lorsqu'elles s'éprennent d'un homme. Méfie-toi, mon fils, de cette engeance qui aiguise nos plaisirs mais ne rêve que de nous tordre le cou.

Il y va de notre liberté!

Le Maître sursauté puis se releva apparemment effrayé. Il s'épousseta en vitesse puis dégringola l'escalier en appelant : Leila, Leila où es-tu ?

Le Maître mourut vingt mois plus tard, victime des plaisirs qui avaient fini par lui ronger les os. On l'ensevelit à quelques pas seulement de la tombe du Saint. Vers le soir, Leila vit un chien maigre et noir pisser sur la terre encore fraîche. Loin d'en souffrir, elle vécut le sacrilège comme un véritable bonheur. Puis en y réfléchissant par la suite, elle ressentit une espèce d'amertume face à cet acte plein de simplicité accompli par le chien vagabond.

### A la manière d'une guêpe

La mort du Maître de la contrée bouleversa l'ordre. Elle figea l'avancée pourtant inéluctable du temps, fit cesser toute activité et permit aux plus sourds d'entendre, pour une fois, le bourdonnement des insectes, le fleuve couler, le feu crépiter et les souris ronger les sacs de farine empilés au-dessus des meubles. Les paysans, comme s'ils l'avaient cru immortel, n'en revenaient pas. La nuit, groupés autour d'un brasero, ils se racontaient diverses histoires dans lesquelles étaient mêlés Dieu, Satan, forces occultes, femmes lubriques venues de la ville lointaine, vins soulants et sorcières aux goûts macabres. Chacun d'eux croyait détenir la vérité mais tout le monde espérait trouver, d'un moment à l'autre, le fin mot de l'histoire chez le voisin qui n'avait pas encore parlé.

A l'écart, les vieilles femmes interrogeaient dans une langue obscure la lune et l'argile, plus loin encore, les enfants mâles rêvaient aux sexes supposés merveilleux des femmes lubriques incriminées par les adultes. Ils essayaient, maintenant que la mort de l'homme au cheval blanc ne faisait plus aucun doute, de ramener à la surface de leur mémoire tous

les débris de la réalité passée susceptible d'éclairer leur lanterne.

L'ainé d'entre eux, un garçon bavard, laissa entendre qu'il avait vu de ses propres yeux le Maître chevaucher une mystérieuse créature dont le corps féminin se terminait par une paire de nageoires phosphorescentes. Il décrivit longuement son étonnement et sa peur devant la scène de la copulation, qui d'après lui, avait eu lieu dans le grenier à blé, puis finit par situer l'apparition dans un contexte très flou, éludant ainsi toute question embarrassante. Mais la création s'avéra inutile car, pris dans le tourbillon magique de leur imagination libérée, les autres s'empressèrent, à la première halte du narrateur, de donner suite au récit sans nullement en compromettre les données de départ. Ladite créature mystérieuse devint en effet dans la bouche du Borgne (on l'appelait ainsi parce qu'il avait la manie de toujours fermer l'œil gauche) une vraie femme mais dotée d'une somme d'attributs ensorceleurs comme on n'en rencontre que dans *Les Mille et Une Nuits* ; par un miracle plus grand, les nageoires phosphorescentes se métamorphosèrent en véritables ailes, en tout point semblables à celles du Cheval-Femme nommé Bouraq, enfourché on ne sait dans quelles circonstances par le Prophète.

L'ainé revint à la charge. Il les avait vus dans le grenier. Ils étaient nus comme des poissons. Leurs corps enfoncés dans une mer de grains roulaient l'un sur l'autre tandis que leur rire faisait fuir les hirondelles. Lui, l'espion, était caché dans la soupente, juste au-dessus. L'envie de pisser lui montait à la tête. Mais il ne pouvait bouger tellement il avait peur. En bas, le Maître jurait tous les dieux qu'il n'avait jamais tenu dans ses bras une pareille femme ; il gémissait, parfois il pleurait ; pendant ce temps, ses mains ne cessaient de pétrir la poitrine de la créature mystérieuse qui n'arrêtait pas de se tortiller. Comme un serpent la tête coincée entre deux baguettes. Les cheveux répandus sur le blé étaient blancs, cotonneux, les mains agrippaient le dos du Maître, le serraient avec une force de jument excitée...

Comment le sais-tu ? demanda l'un des garçons, intrigué par une telle précision.

- Cela se sentait, mon vieux !

Il n'en croyait pas ses yeux. Les doigts étaient maintenant plantés dans le dos du Maître. Celui-ci gémissait tout le temps, pas de douleur, ça se voyait qu'il jouissait comme un diable ! La frousse de l'espion malgré lui décuplait. Pensant qu'un mouvement brusque le sauverait du froid de cette vision diabolique, il secoua la tête à plusieurs reprises. En vain. La même scène s'offrit de nouveau à ses yeux. Son délire commença. Enfermé dans la soupente vide, trop fraîche, plongé dans sa peur, il cherchait inutilement une issue. En bas, les choses se prolongeaient.

Suite dans le prochain numéro



Des considérations intello-toc-toc !

Dimanche 14, *Le Palace*, mi-nuit. Avant première des nuits de la glisse. Mais non, ce n'est pas une projection privée d'un érotico-porno ! Donc glisses nocturnes -seulement- de par leurs heures de projection- avec les plages les plus idylliques du Pacifique, les plus belles vagues ourlées aux perlettes d'écumes, et des eaux aux couleurs bleues turquoises mirifiques : de quoi donner envie au tam-tam de retourner sous ses chers tropiques plutôt que de regarder couler la Seine sous le pont **Mustapha Traoré**. Tam-tam a beaucoup apprécié les sculpturales naïdes chevauchant leur surf, destrier des mers, tel des amazones de l'onde. En plus le string étant de rigueur, vous imaginez le paysage à l'aise. Je me serais volontiers fait attacher à leurs planches pour suivre leurs ondulantes évolutions d'ondines, tel **Ulysse** et ses sirènes. Mais voilà ! Le « *nagement* » et moi, c'est pas pareil (tout corps plongé dans l'eau en ressort toujours mouillé, mais ne flotte pas toujours). Alors si vous êtes jeune et plaisante, 1m68 au moins, 85-60-90 et que vous sachiez nager, aidez-moi. Au fait **Pénélope** ! **Ulysse** savait-il nager ? stupeur et colère du tam-tam : le polynésien qui le premier dompta les vagues sur une planche, et ben ses descendants ne touchent aucuns droits (d'auteurs de vague) sur la vente des surfs !

Lu dans *l'Actualité des Branchés chroniques* : la musique rap et les rythmes cubains. Beaucoup de moyens mais encore plus de lacunes. Parler des problèmes « *politiques* » des musiciens cubains sans parler de la « *Nueva trova* », dénote une certaine méconnaissance artistique des choses culturelles cubaines. Parlez de la mode « *rap* » simplement à partir des « *hit* » de **Curtis Blow**, « *Rapper's delight* », de **Sugar Hill Band**, cest léger.

« *Rap* » est un mot d'argot des frangins ricains qui veut dire parler beaucoup et bien, avoir du bagout : « *tchatcher* ». Avant **C. Blow**, il y avait déjà des « *rapping* » musicaux, oui oui oui ! **Isaac Hayes** débutait ses slows par des « *rap* » cf « *I stand accused* », « *By the time I get to Phoenix* », etc... Les **Last poets** dans « *New-Yord, New-Yord the big apple* » « *rappaient* » déjà.

De même **Gil Scott-Heron** dans le premier L.P. du fameux batteur **Bernard Purdie**, *Stand by me*, rarrant sur un morceau jazzy, apostrophait Nixon pour protester contre les

effets de la guerre du Viet-Nam et autres délices de l'Establishment. Voilà Mrs les branchés de l'Actualité que vous déformez tant (n'est-ce pas *Dambala* ?). Le jour où vous voudriez parler du « *stomp* » (technique de guitare basse avec le pouce), sachez que le premier bassiste -noir bien sûr- a joué de cette façon fut **Larry Graham** ex *Sly & Family Stone* et ex leader du *Larry Graham's station*. Prenez note.

Fela revient

**Fela** revient. Avis aux branchés (sex-apile s'abstenir). Avant de monter **Fela** n'importe comment et de taxer son discours de « *révolutionnaire* », lisez au moins **Dubois, Garvey**. Si après ces lectures vous ne cernez pas encore les notions de panafricanisme et de conscience noire, allez faire un tour à la librairie *Présence Africaine* et documentez-vous. Si cela ne suffit pas, et ben continuez à présenter **Fela** comme le « *Soundiata de l'Afrique* » du XX<sup>e</sup> siècle, pour des raisons de scoop exotique et de rentabilité commerciale -au fait, vous connaissez *Soundiata* ?, alors il était grand temps que le Panafricanisme et la conscience Noire soient devenus, grâce à vous « *Bwana branchés* », des concepts révolutionnaires en... 1981 !!!

Le tam-tam me prie de couper court à toutes ses considérations intellecto-toc-toc. Passons.

*Studio R.G.R.*, **Martino Samba Ngo** répétait avec le **Ballet Lemba** d'anciennes mélodies bantous. Chez nous, les ballets ne servent pas seulement à danser en balayant le sol, mais aussi à chanter, parler, mimer, bref à communiquer le plus pleinement possible. Le tam-tam vous informera lors de la sortie du disque des ballets Lemba.

*Studio Maïa* : **Le Manu Dibango** quintet répétait : **Bokilo** (guitare), **Jean-Claude Nemord** (claviers), **Briss** (batterie), **Vicky Edimo** (basse) et **M.D.** au sax.

Il n'y a rien à dire : c'est fort. Dans les titres de son prochain L.P., retenez déjà « *Nongo betanu* », un classique qui surprendra et surtout « *Tumba choc* » qui m'a bien choqué les tympans. *Studio Chion Jaune*, les mêmes plus 3 choristes, **Sissy, Medy et Flo. HUM!** « *Mounyenque* » de vibrations !

Même studio, avec **Dibango** et **Arbo Gass**, chanteur camerounais de spirituals, pôte à **John Littelton**, dont la voix a la richesse et l'amplitude des orgues d'église. Une nouvelle version de « *Sango Jesus Christo* », avec **Arbo** au chant, **Manu** au piano et **Vicky** à la basse, un petit boeuf, **Manu**, **Vicky** et **Vale-ry Lobé** (drums) puis on enchaî-

ne avec « *Doyala* » avec la voix d'**Arko Gass**. Et il est déjà 2heures du matin. Bonne nuit.

Rencontre d'une collègue, **Farida Ayari du Continent**, très sympa, demandez à **Jibé**.

En un rien de temps, elle nous a laissé un exemplaire d'*Adhoua*, une revue sur le cinéma africain dont le n° 4 rend compte du Festival 81 de Ouagadougou, elle nous a branchés sur un groupe de Guinée-Bissau « *Le super Mama Djombo* » (cf *Continent* V.19 (06)), et sur l'avant première de la projection de « *Transe* » d'**Ahmed Maanoui**, filmant un concert de **Nass el Ghiwane** au Maroc. Il ne me restait plus qu'à l'amener à la rue des Saints Pères, pour la répétée de **Koffana**, auteur-compositeur camerounais qui sera *Dimanche 28 juin, 18 h. au Du-nois* (13<sup>e</sup>).

Koffana : typique ou moderne

Vous savez ce qui vous reste à faire. **Koffana** s'était révélé, il y a quelques années par un tube « *Essam Segle* ». En gros, c'est l'histoire d'une jeune fille qui décide de laisser de côté ses prudes réticences virginales pour faire les 400 coups (non, elle ne s'appelle pas *Viginie* parcequ'« *Essam segle* »). Elle fait tant et tant, qu'un jour, sentant la fatigue venir, comme la fourmi la bise, et se disant qu'elle avait assez tourné, elle décide de se caser. Mais pour excès de popularité libidinique, point d'homme ne veut d'elle dans sa case. Chez **Koffana**, la musique et les paroles ont la même importance car reflétant la vie quotidienne, même s'il chante en « *ewondo* », le sens demeure.

Sa simplicité démontre fort éisément que l'esprit du quartier est un esprit fort, certes pas plus fort, mais certainement le plus nécessaire comme empreinte indélébile de la terre, mère natale ; c'est aussi la philosophie africaine contenue dans les maximes des anciens **Koffana** n'a pas fait le bac, mais il (se) demande pourquoi et comment peut-on quitter son pays pour aller étudier l'histoire et la civilisation de son pays à l'étranger...

C'est le rappel constant de l'air du village même si on l'a laissé loin là-bas : la ville c'est bien, mais il ne faut pas pour autant les sentiers en terre battue du village.

**Koffana** : typique ou moderne ? Le makossa électronique dénature, tuant presque l'esprit et le sens du makossa ; ce qui peut arriver de plus dur à **Koff** (pour les intimes), serait de faire une musique que sa grand-mère et les gens du village, du « *quwata* » ne comprendront pas. Est-ce pour au-

tant qu'il joue du typique ? Non, il joue ce qu'il ressent. Alors du « *moderne* ? Le rock et le jazz étant des musiques noires, il en joue donc très naturellement selon les morceaux et au diable les étiquettes, **Koff** a tellement de choses à dire. Normal, sa vie romantique ferait un best-seller : de *l'orchestre de la Police* du Cameroun en passant par pas mal de bars de Yaoundé, du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance où il joua devant 12 chefs d'Etats, au *Midem 76* avec **Manu Dibango**, à son arrivée en France, son passage chez **Dambala**, ses galères, ses petits jobs (il a même cousu des pagnes chez **Joseph**), pour aboutir, sa bonne humeur intacte, dans une petite chambre de la rue Caulincourt. Pas de regret, ni d'amertume, mais seulement un but : réussir, ne serait-ce que pour sa femme et ses deux enfants restés au Cameroun.

Des morceaux slogans : « *Patriotic funk* » (*Every body must do something good for our country, Cameroun*). A la différence d'ici, chez nous, quand on chante son pays, cela ne veut pas dire qu'on chante le chauvinisme, ou le pouvoir, ou encore la xénophobie. Cela veut dire qu'on chante ses attaches à sa terre-mère nourricière, qu'on chante son humilité d'être humain : chacun de nous, du pédégé au balayeur, du cadre à l'artisan, de la femme à l'homme, de l'artiste au sportif, etc..., nous sommes tous le pays, alors faisons le bien chacun un peu, un peu, pour qu'il soit mieux le pays. C'est quand même un peu mieux que le « *pétrole français et les idées arabes* ». **Koff** répétait donc rue des Saints-Pères, avec **Jean-Philippe Rykiel** au synthé (le seul blanc du groupe) dont le touché et le feeling sont d'un à propos bien de chez nous : un « *timing* » impeccable dans ses in-

terventions. A croire qu'il a grandi à la *Briquetterie*, (quartier populaire de Yaoundé) et qu'il a toujours joué avec **Koffana**. A la basse **Raymond Ndumbé** au jeu élégant et avec phrasés jazz pour ambiance équatoriale : ouais, ouais ! Un nom à retenir. Comme choriste, la toujours pareille **Sissy** de plus en plus demandée, et aussi ce qui constituera la surprise au *Dunois*, **Gaël** une poétesse noire américaine. Ah oui, les personnalités musicales africaines favorites de **Koffana** : **Myriam Makeba** et **Manu Dibango**. Dire que **Fela** arrive ! **Koffana**, c'est « *Sentimental* », ça.

Pendant ce temps écumant l'asphalte parisienne, **Vicky Edimo**, faisait main basse sur toutes les lignes de basse à jouer dans les studios ces temps-ci. Le 28 juin, le **Ballet Kodia** à *Manthes la Jolie* : si vous avez pu vous déplacer 4 dimanches pour aller voter, vous pouvez quand-même vous déplacer un dimanche pour aller voir soit **Koffana**, soit le ballet **Kodia** c'est toujours plus réjouissant qu'une urne : les abstentionnistes ne me contrediront pas.

**Al Jarreau**, le poly-instrumentiste vocal à *l'Olympia* pour notre plaisir à tous dès le 27 juin jusqu'au 3 juillet.

Le tam-tam a commencé ses échos par le *Palace*, il le terminera par le *Palace* qui, après **Prince**, nous balance **Toots & the Maytals**. Bien sûr, il y aura l'ombre de **Marley** -à qui d'ailleurs, **Fela** dédiera son concert du 27 ; mais alors pourquoi payera-t-on les places messieurs les organisateurs : c'est pas bien de faire de l'argent sur les morts -. Mais **Toots** c'est un grand, un très grand du reggae. Le *Palace* sera encore torride le 30 juin et le 1er juillet. *Affaires à suivre : faites un effort.*

H.D. Kala-Lobe

Les Ganawas et Amazonie au Palais des Glaces

Les origines des Ganawas installés au Maroc depuis plusieurs siècles, bien qu'ils soient assimilés à la culture et à la religion de Mahomet dont ils sont d'ailleurs de fervents adeptes, ils sont gardé de leur origine que l'on situe approximativement en Guinée Bissau et même du Ghana une musique différente du folklore marocain, les chants sont chantés en leur dialecte. Durant les cérémonies auxquelles ils sont invités car ils sont un peuple troubadours, leur musique est un acte sacré qui leur permet de rentrer en communion avec un esprit qui les transporte en un état de transe et d'opérer sous nos yeux des choses incroyables proches de la magie.

**Baqbou El Ayachi, Chef tribu sorcier**  
**Baqbou Ahmed (fils de El Ayachi) percussion voix**  
**Bahzaz Mohamed percussion voix**  
**Ouled Jari Abdelkadir percussion voix**  
**Jafer Maljoub percussion voix**  
**Kansai Ahmed accompagnateur du groupe**  
**Douki Hamid danseur au couteau.**

Le 30 juin et le 1er juillet 81 à 21 h.  
37, rue du Faubourg du Temple

Ils se produiront aussi du 3 au 7 juillet au New Morning, rue des Petites Ecuries, 7/9 rue des Petites Ecuries, 75010 Paris.

RECTIFICATIF :

L'Entretien avec les réalisateurs du film « *Neige* » a été réalisé par : **Anne Mori-quand**.

De la cora avant toute chose

## Bouly et Sarah au Forum



Enfant de Ziguinchor, au cœur de sa Casamance natale, la perle du Sénégal, Omar Bouly Cissokho s'en va grattant sa cora magique aux quatre coins de France et de Navarre et même au-delà, en Europe ou aux Amériques. Il est, ce griot des immigrés, d'une illustre lignée : son père n'est-il point le célèbre Soundioulou, griot de père en fils, depuis des lustres et des lunes ? Roi merveilleux, fécond comme un manguiier, dont on ne compte plus les galas ni les disques et qui fêtera bientôt, à Dakar, un mémorable jubilé : 60 ans de cora, cela compte dans la vie d'un griot ; cela en tous cas, ne s'était point vu de mémoire d'ancêtres. Et pourtant, sans l'oncle paternel, jamais le jeune Soundioulou n'aurait connu un tel itinéraire : il lui préférait le chemin de l'école et la quête des lauriers et des diplômes. Aujourd'hui, c'est une école d'un autre genre qui prend forme dans la capitale sénégalaise : une école de griots pour les dizaines d'enfants, petits enfants, lointains cousins et proches voisins désireux de recueillir les secrets du vieux afin que ne meure la tradition.

Bien sûr, que Soundioulou aime bien Bouly, le seul de ses 24 enfants à jouer et vivre de la cora. Mais Omar, c'est un « moderne », même si ses doigts sont, comme pour le père, ceux d'un magicien. Et pourtant, c'est le même sang qui coule dans ses veines, le même souffle qui emporte sa voix, le même chant qui porte sa complainte. Lui aussi est habité par les ancêtres, lui aussi se sent une mission de conter la longue descendance des tribus mandingues et d'indiquer le sentier du bien parmi les broussailles épineuses du mal. Bouly est un griot, un vrai, aux accents de poète, comme on l'entend en pays de France, mais qui tente, dans une longue et patiente recherche, d'intégrer les rythmes et les sons de la vie moderne. C'est un peu pour cela, d'ailleurs, qu'il a, lui aussi, quitté sa chère Casamance. Un véritable orchestre, cela, vraiment, coûte cher et seule, l'Europe, peut permettre de trouver les sommes nécessaires, césame des sociétés marchandes ...

« La tradition est chose qui vit, et comme telle, dépérit si elle se fige. Mais au fond de mon âme, la mission et le message demeurent identiques. » Seul, le public change ; mais quel public ! Celui des populations noires de Paris et d'ailleurs : étudiants en quête d'eux-mêmes autant que de savoir, travailleurs immigrés, jamais guéris de la terre de leur enfance et qui entendent, la Cora aidant, communiquer avec « lâbas » ... Mais aussi ces quelques français - il en existe fort heureusement - soucieux de mieux connaître l'âme des peuples déracinés et de s'ouvrir à eux pour mieux les approcher et les comprendre.

Il faut dire que, pour ce type de communication, Omar Bouly n'est point seul ; il a une compagne, à la vitalité aussi débordante que sa chevelure, qui fut, à Dakar, son élève de cora et qu'il a retrouvée, un jour, à Londres, au cours d'une tournée. Elle le suivit car elle savait que lui seul entraînait en harmonie avec sa propre façon de jouer : les cordes de la cora sont plus sensibles encore que celles du corps et du cœur ; leur chant est sans pareil. C'est vrai, il y a comme un miracle entre le prince des griots et cette fille au sang mêlé, riche et fière de ses ascendances africaines et bretonnes, tantôt l'une, tantôt l'autre, mais toujours dans un subtil accord. Riche, bien sûr de diplômes universitaires, mais fière aussi de l'ancestral savoir des Cissokho, qu'elle peut enfin, grâce à Omar, approcher pour en soutenir l'expression. Telle est Sarah, la vibrante compagne de Bouly dont on ne sait plus très bien de quelles cordes, de quelle cora s'échappent les notes cristallines, plaintes lancinantes des peuplades lointaines.

Tel est, en tout cas, le couple magique qui, le 26 juin, à 20 heures, au Forum des Halles de Paris, donnera un récital, le dernier avant son envol pour les Etats-Unis. Un récital à ne pas manquer car ce duo plein de fougue et de foi vaut, vraiment le déplacement. On put s'en rendre compte au Théâtre Noir où les Cissokho, père et

fils se produisaient dernièrement. La succession du « couple royal » est, croyez-moi, bien assurée. Bouly, c'est vrai, malgré ses 26 ans, n'est point un novice : il joue depuis l'âge de 9 ans, à l'école de son père d'abord, à celle des beaux-arts ensuite. Quelques croisières et quelques ballets, pour s'aguerrir et se perfectionner et puis, depuis deux ans, la France, pour conquérir le monde. Et transmettre le message à qui veut bien l'entendre ... « C'est ça être griot, absolument ! »

N'allez surtout pas dire à Bouly que nous sommes en 1981 et que, les techniques et la technologie aidant, cela est peut-être un peu dépassé. Bien au contraire : cette marche un peu trop rapide vers une autre forme de civilisation, cette projection brutale des immigrés dans un autre monde, une autre culture, tout cela rend nécessaire le travail du griot : approfondir les racines et découvrir son passé pour mieux comprendre ce qui se passe et affronter « demain ». D'autant qu'il s'agit là aussi d'une ouverture : « L'Afrique, également, a quelque chose à offrir aux autres ». Aussi ses chansons, rappellent-elles ce qu'est la morale, le bien et le mal mais elles parlent autant de l'avenir et comment s'y préparer. Et si la cora a été quelque peu « arrangée », modernisée, oserait-on dire, le jeu, lui est resté pro-

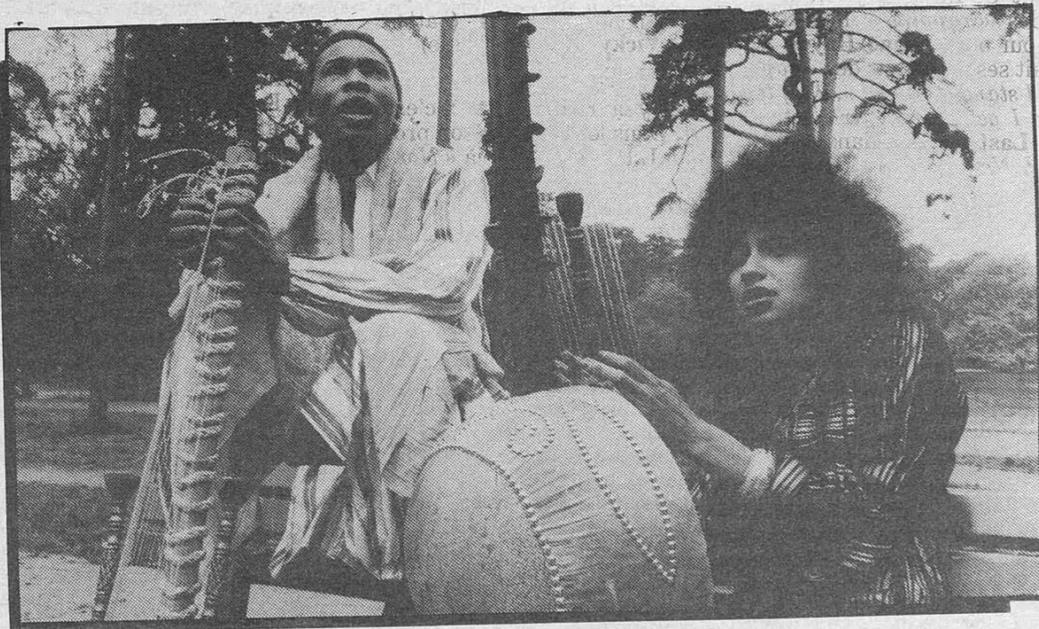
fondément traditionnel car cela entre dans la nature des choses. « La cora c'est cela : rappeler aux gens ce qui s'est passé hier. Que chacun alors apprenne la leçon et, comparant avec ce qui se passe aujourd'hui, trouve un sens à sa vie, un but à sa démarche. Je n'apprends rien, je rappelle simplement les valeurs qui, pour nous, comptent et ont assuré la pérennité de notre peuple, quelles que furent les circonstances ... »

Ce qui frappe, d'ailleurs, chez les Cissokho - et le fils est autant convaincu que son père qu'il admire « comme une table à laquelle chacun vient manger » - c'est le culte de la parole ; rien d'étonnant pour un descendant de l'empire mandingue où l'on a, dès la naissance, ce don divin du Verbe. Quelque puissent être les progrès de l'imprimerie, de la photocompositioin ou du micro-processeur, rien ne remplacera la transmission orale du message ds ancêtres. « C'est nécessaire, car tout ce qui est écrit, pour un africain, c'est un peu difficile. Surtout lorsqu'il faut retenir tout ce qui est écrit. Et c'est important car, en Europe, trop de nos compatriotes sont coupés de leurs traditions. J'en suis en tout cas persuadé : c'est la seule issue, actuellement, pour le développement. Je ne pense pas que l'é-

crit ait apporté grand-chose. Je me trompe peut-être, mais je ne suis pas certain que l'on ait besoin de la civilisation de l'ordinateur. Je voudrais être sûr que nos dirigeants ne nous embarquent pas dans cette aventure. Ce n'est pas un combat pour autant car nous n'enseignons à personne et je crois que les gens, d'eux-mêmes, en tireront la leçon. Mais ce n'est pas seulement au niveau des africains qu'il faut se situer. Tout être humain a quelque chose à apprendre de notre chant et de notre art, ne serait-ce le fait que la mémoire est quelque chose de merveilleux, même si l'ordinateur est quelque chose de très fabuleux. Ce qu'il nous faut préserver et entretenir, c'est ce qu'il y a d'original et de fondamental en nous : la mémoire collective de tout un peuple. Cela, personne ne pourra fabriquer à notre place, rien ne pourra y suppléer. C'est autre chose en tout cas que du folklore ».

Folklore ou mémoire collective, le débat est ouvert ; il reste ce chant merveilleux de Sarah et de Bouly, ce chant venu de si loin, avec des cents si présents, et dont on ne manquera pas de glaner quelques notes, ce vendredi 26 juin, au Forum des Halles à 20 heures. Un rendez-vous à ne pas manquer. C'est préférable ...

Michel Deboste



# « Les sillons de la faim »

Ce livre (1) est un ensemble de textes portant sur des cas concrets et rassemblés par le « Groupe de la Déclaration de Rome ». Ce dernier, composé d'« économistes ruraux, de journalistes et de praticiens », s'est constitué en 1979, lors de la conférence mondiale tenue à Rome par l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.). Le but de ce groupe était de « fournir à ceux qui le souhaitent une contre-information » sur les véritables causes de la faim dans le monde. « Les sillons de la faim » regroupent une série de textes sur la situation réelle des paysans du Tiers-Monde.

## L'EXCLUSION DES PAYSANS PAUVRES

Le premier point souligné est qu'il existe « une contradiction majeure entre les objectifs de la politique rurale des gouvernements, orchestrés par les organisations internationales, et les besoins vitaux des paysans » et que les paysans pauvres ont été « plus les victimes que les bénéficiaires du développement ». De nombreux exemples (en Asie notamment : Inde, Philippines...) montrent que les programmes de développement excluent la participation des paysans les plus pauvres. Seules les couches paysannes les plus puissantes politiquement et économiquement se retrouvent dans les actions gouvernementales. Pour les autres, une augmentation de la production ne signifie pas forcément un accroissement de la nourriture dont ils disposent :

ils n'ont pas les moyens de l'acheter !

Les réformes agraires et la fameuse « révolution verte » n'ont guère amélioré la situation des affamés. En mettant l'accent sur des productions destinées à l'exportation au détriment de celles destinées à l'alimentation de la population locale, et en favorisant pour cela une « agriculture moderne » nécessitant de gros investissements en capitaux et d'importantes dépenses de fonctionnement, ces réformes ont rendu les paysans pauvres encore plus pauvres : dépossédés de leurs terres, ils ne participent plus au développement de l'agriculture nationale que comme « force de travail ».

## INTEGRER LES PAYSANS AU MARCHÉ MONDIAL

Le « secteur moderne » de l'agriculture n'a pas pour fonction de nourrir la population, mais de fournir des devises à l'Etat pour l'exportation de ses produits ; c'est en fait le secteur traditionnel qui fournit l'alimentation de la population.

L'action des « grandes organisations internationales » (ou plutôt « intergouvernementales », car ce sont les gouvernements et non les peuples qui s'y expriment) est d'ailleurs très claire à ce sujet : l'idée générale « peut se résumer en peu de mots : intégrer au marché international les paysans, en utilisant pour cela l'aide des pays mandataires ». Or, cette intégration profite à l'« agro-business international », et non au petit paysan, qui n'y gagne qu'en dette et une misère encore accrue (exemple typique de la Thaïlande, qui ne connaît des problèmes alimentaires que depuis une époque récente).

La seule solution pour les pays du Tiers-Monde est en fait de changer de modèle de développement, en abandonnant celui importé du « nord » (l'ensemble des pays industrialisés) avec la complicité des élites et des autorités locales à qui ce modèle profite.

## CHANGER DE MODELE

Or personne (et surtout pas les grandes organisations internationales) ne remet en cause ce modèle, qui a pourtant montré ses carences jusque dans les pays industrialisés eux-mêmes : dégradation de l'environnement, appauvrissement des paysans, etc...

Selon le « groupe de la déclaration de Rome », le Tiers-Monde doit se libérer de la domination économique, politique et culturelle du « Nord ». Pour cela, il doit développer une économie « auto-

centrée » (axée sur ses propres besoins et non plus tournée vers ceux des pays industrialisés). Ceci implique de réduire au minimum les échanges avec le « Nord », de développer la coopération Sud-sud, et de faire participer au maximum la majorité de la population. Mais cela implique aussi un changement de politique et de mentalité des pays industrialisés, qui risquent de demander beaucoup de temps.

Jibé

(1) « Les Sillons de la Faim », J. Berthelot, et F. de Ravignan, L'Harmattan, collection alternatives paysannes, Paris, 1980

**SANS FRONTIERE**  
VIT GRÂCE  
A VOS  
ABONNEMENTS  
**ABONNEZ VOUS**  
**ABONNEZ VOS AMIS**

Au Centre Culturel Portugais

## Napoléon et les Portugais

Le Centre Culturel Portugais (Fondation Gulbenkian) (1) qui mène à Paris une action culturelle importante et de qualité mais tout à fait en marge du million d'immigrés portugais existant en France, réalise en ce moment deux importantes expositions.

- 40 ans de dessin au Portugal (1900-1940)

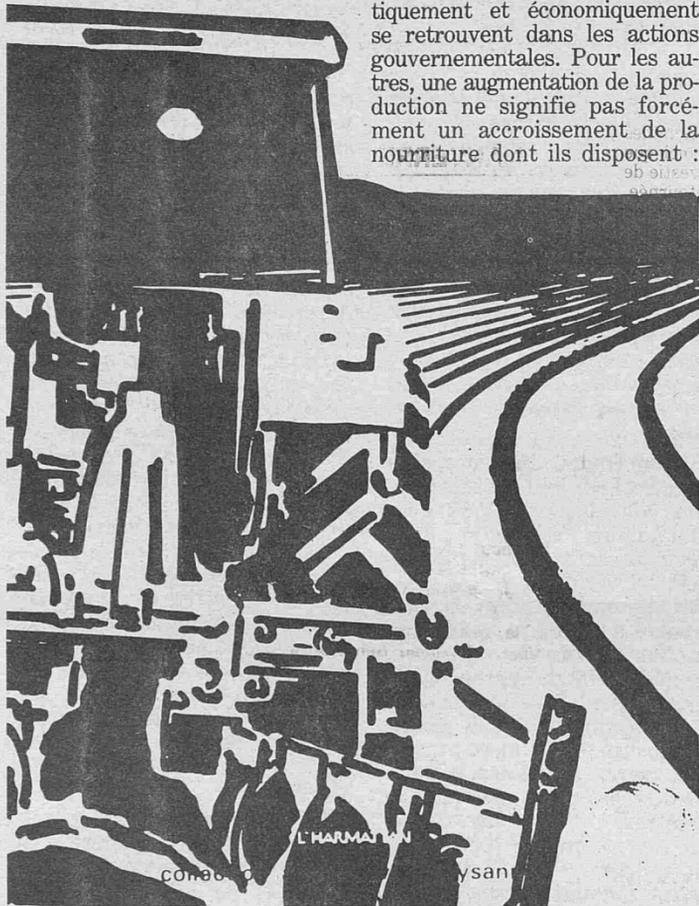
- Fernando Pessoa, son rayonnement en France et la poésie portugaise contemporaine, expo bibliographique.

D'un autre côté, au cours d'une récente conférence sur la presse portugaise de la période des invasions napoléoniques, le prof. Boisvert (Sorbonne) a pu rappeler le but fondamental de pillage et mainmise sur le pays de la tentative de l'empereur français. Selon ce spécialiste et lusophile, Napoléon aurait failli dans ces trois grands objectifs à l'égard de notre pays : 1)

Emprisonnement de la famille royale ; 2) Annexion de l'importante flotte portugaise de l'époque ; 3) Accaparement des considérables biens en métaux précieux (numéraire inclus) de la couronne portugaise. Les portugais ayant été les premiers à prendre contact avec les principales sources d'or et d'argent d'Afrique et d'Amérique du Sud. Cet échec a poussé les généraux de l'empereur (Junot, Soult et Masséna) à arracher au peuple tout ce qui pouvait rester comme biens de valeur.

Serait-ce la pression inconsciente de cette dette qui a poussé de nos jours les immigrés à venir en force en terres de France ? Voilà une question plus actuelle. Avec les moyens considérables dont dispose le Centre Culturel Portugais, il serait profitable qu'il s'y intéresse aussi en dépit d'une activité culturelle réservée aux « élites ».

D.L.



## PORTUGAL

### L'Ambassade fait retirer un film

Lundi dernier était à l'affiche du cinéma St Séverin (Paris) dans le cadre des « Journées Cinématographiques de l'Immigration ».

« Chronique d'Immigrés » de Manuel Madeira, l'unique film réalisé jusqu'à aujourd'hui par un immigré sur la problématique migrante, ses compatriotes qui travaillent durement en pays étranger.

Mais quelques moments auparavant l'auteur a appris, comme ça, que l'Ambassade portugaise avait détourné son film, soi-disant disparu de la valise diplomatique, entre Lisbonne et Paris...

Madeira a compris. Il a tout un dossier des tentatives consécutives des autorités portugaises qui ont décidé de jeter à l'oubli la vision réaliste que « Chronique d'Immigrés » transmet. L'Institut de l'Immigration

portugaise a cherché des arguments pour ne pas inclure ce film dans la programmation disponible auprès des associations portugaises. La discrimination envers ce film n'a de comparaison qu'avec la censure fasciste.

Selon son réalisateur et producteur « le film « Chronique d'Immigrés » est sorti des laboratoires en mars 1980. Depuis cette date, par manque de moyens économiques, la version française n'a pu être présentée au public. Cependant, l'Institut Portugais du Cinéma (I.P.C.) a présenté toute la production portugaise des deux dernières années au Festival de Berlin, subventionnant des réalisateurs pour qu'ils soient présents à cette manifestation. Il en est de même pour le Festival de Cannes ; à l'exception, toutefois de « Chronique d'Immigrés ».

Des semaines du « Cinéma Portugais » furent également réalisées dans plusieurs villes du Portugal et la Cinémathèque Nationale a réalisé à Lisbonne une rétrospective du Cinéma Portugais où furent projetés les films des anciens réalisateurs ainsi que ceux des réalisateurs contemporains ; sauf, évidemment, le film « Chronique d'Immigrés ». D'autre part, le même Institut fait une large promotion des nouveaux films portugais en subventionnant la documentation publicitaire etc.

« Chronique d'Immigrés » qui devait être présenté au « Festival de Peuples » à Florence et au « Festival du Réel », à Paris (sans nommer les festivals auxquels on n'a pu le présenter en vue d'une sélection), l'I.P.C. n'a fait aucune promotion, et, surtout, a poussé dans l'ombre l'existence de ce film, même sur le plan national ».

# agenda

## PARIS

### VENDREDI 26 JUIN

Herns Duplan, danse, 21h. *American Centre*

#### African Man and jazz

Trombones party... avec Ramadolf (trombone), Mike Zwerin (trombone), Josef TraindP (trombone), Jack Gregg (contre-basse), Alain Jean-Marie (piano), Fredvah Agriemang (batterie). Trois trompes d'éléphant pour un jazz africain... au *Dunois, 28 rue Dunois*. Tél. 584 72 00 (+ le 27)

Derviches, tourneurs de Turquie, atelier rencontre, 18h30, *Théâtre du Rond Point* (le 27, 28 à 15h.)

+ T. Tusques, jazz, 21heures, *Manu Musicale* (+ le 27)

### SAMEDI 27 JUIN

TNT rock, 22 heures, *Golf Drouot*

Concours national de jazz, 11 h. à 19 h. *Parvis de la Défense* (+ le 28 11h. à 17h.)

Situé entre la place d'Aligre et la gare de Lyon, le Relais 59, Centre de quartier ouvert aux français et migrants organise samedi 27 juin de 10 heures à 19 heures une fête portes ouvertes avec braderie, musique, photos, chansons, ga-

teaux et boissons. Venez connaître les activités du Relais et faire la fête. Relais 59, 59 avenue de Daumesnil (M<sup>o</sup> Gare de Lyon). Ledru Rollin. Tél. 343 20 82

Sabine Bellac et son blues band à la Tanière. 45 bis rue de la Glacière.

### DIMANCHE 28 JUIN

Trio R. Dyens, musique du Brésil à 16h. *Eglise St. Merri*

Coffana, Afro funk makossa. Ce jour-là, il fera presque aussi chaud qu'au Cameroun. *Le Dunois*.

Derviches, tourneurs de Turquie, 20h30 *Maison Radio-France*.

R. Raux., trio, jazz 18h. *Manu Musicale*.

### LUNDI 29 JUIN

Ensembles de cuivres musica, 21 H. *Hôtel Aignan*

Polygwel. Big Band de Laurent Cokepaere. Un jour, un journaliste vague a dit cette musique qu'il fallait la chercher entre celles de Jimmy Hendrix et de Charlie Parker : si vous ne voyez pas, venez au moins écouter... au *Dunois*.

La Galoche, folk, 21 h. *Petit théâtre de la Cité Intern-universitaire*.

Al Jarreau, jazz 21h. *Olympia*

Pepper Adams Quartet, 21h. *Jazz unité de la Défense* (+ le 30)

### MARDI 30 JUIN

Soirée folklorique yougoslave, 21h. *Théâtre de la Cité inter-universitaire*.

D. Cobbi F. Wallich, jazz, 20h30, *American Church*.

### MERCREDI 1 JUILLET

Ballet et danses d'Espagne : A. Gades, 20h30 TMP 4+ jusqu'au 10)

Clarence « Gatemouth » Brown sextet, 21h. *Jazz Unité la Défense* (+ le 2)

Compagnie Lubat, 20h30, *Artistic Athévains* (379 06 18)

Le Théâtre de la Porte d'Aix présente « Dialogues d'immigrés juste avant de partir »

Du 1er juillet au 31 juillet 81 au Lurcenaire, 53 rue Notre Dame des Champs, 6<sup>e</sup> Tél : 544 57 34

### JEUDI 2 JUILLET

J. Léandre, A. Moratti, improvisation, 20h30, *Artistic Athévains*.

### VENDREDI 3 JUILLET

Jimmy Gourley Trio, 21h. *Jazz unité la Défense* (+ le 4)

Skvas, jazz., 20h30, *Artistic Athévains*.

## BANLIEUE PROVINCE

### VILLENEUVE LA GARENNE

Djudjura, chanson berbère, le 27, 21h. *Salle des Fêtes*.

Ce qui frappe dans Djudjura (groupe formé de trois algériennes : Djouba, Fatima et Malha) c'est précisément la prise de parole. Que cette parole soit berbère n'est bien sûr pas indifférent. Mais qu'elle soit féminine relève presque de la provocation. La femme a certes une place centrale dans la société, mais à condition qu'elle reste au foyer. Si elle se met à chanter...

Elles nous parlent d'un pays où la femme n'a qu'un droit à l'existence tout théorique. Et la poésie de leurs textes n'adoucit guère la violence de leur propos :

« Mon père, je ne te pardonne pas, toi qui m'as marquée comme le blé tendre ». Elles nous parlent d'une culture dans laquelle l'intériorisation d'un héritage est la règle d'éducation des petites filles.

Elles nous parlent par le canal d'une tradition musicale berbère dont la femme était la porteuse et que les hommes ignorent volontiers. Voici que cette tradition est réinvestie de l'intérieur. Non pas détournée, car les femmes ont toujours eu le franc parler en Kabylie, mais renforcée, assumée et rendue publique. Ce qui ne gêne rien, elles ne parlent pas, elles chantent sur de très belles mélodies. Elles sont accompagnées le soir du 23 et 24 à l'Olympia, du remarquable Joulou qui joue du bendir à merveille. Une soirée extraordinaire... M.N

### EPINAY SOUS SEYNAT

Fête de St Jean au 14 rue St Geneviève, le 27 juin à 15h vous verrez le spectacle de la troupe Nedjma avec « Barka »

### CRETEIL

Le 27 juin à la salle Duhamel, Nedjma présente « Barka ou la vie parisienne ».

14h30 Film : *Ali au pays des mirages*.

16h30 : Forum : « Les immigrés dans la cité »

20h30 : *Mohamed Bahr Groupe africain Abeko Groupe el Amal*

### MANTES LA JOLIE

Expo-photos sur la guerre du Liban, à la bibliothèque Georges Duhamel, jusqu'à mi-juillet.

### NANTERRE

Une quarantaine de clandestins (tous des expulsés) ont eu leurs papiers à la suite de démarches faites auprès de la Préfecture de Nanterre. Bien entendu avec Bernard Cheveau. Une fête sera donnée le samedi 27 en fin d'après-midi à la cité des grands Prés face à la cité des Marguerites. Soyez nombreux...

## BREST

Jusqu'au 30 Juin, les tableaux d'Abdellatif Derkaoui sont exposés au Centre Ville.

Abdellatif a été condamné à 15 ans de détention en 1972 au procès de Casa.

Ses tableaux, peints en prison, décrivent l'univers carcéral.

Ecrivez-lui : Abdellatif Derkaoui - Matricule 18 609. Prison Centrale de Kénitra - Maroc

## LIBERCOURT

Le groupe Nouara, le 27 juin à la salle des fêtes de la Fosse, 5 à 20h30. L'équipe de *Sans Frontière* passe le bonjour aux enfants de l'école CM2 de Libercourt et qu'ils nous écrivent encore plus...

## AIX EN PROVENCE

Fête de Soutien aux détenus politiques au Maroc, à partir de 16 heures à la MJC Bellegarde. Ave. Carnot avec Trompette et Bourguignon - Groupe maghrébin - Frédéric Barody - Babarota Baletti banda (musique occitane) Théâtre Enta'nous

## NIMES

au Café Théâtre le « Tито Titus », le 2-3-4 Juillet à 20h30, Nedjma présente « Barka »

## RENNES

Journée du Festival de l'Immigration, dimanche 28 juin au quartier de Cleunay à partir de 10 heures.

TUITES... ANNONCES GRATUITES... ANNONCES GRATUITES... ANNONCES GRATUITES... ANNONCES GRATUITES... ANNONCES GRATUITES... ANNONCES GRA

Gitan de 21 ans, voudrait correspondre avec toute femme « l'âge importe », qui m'aidera à me faire oublier ces murs tristes et froids qui comme moi aime le voyage et tout et tout et tout. Mais n'aime pas être enfermé. J'attends vos lettres avec impatience. Victor Santiago, 104 876 Bt D1. Cellule D 108 Fleury Mérogis.

Beau studio, 4m sur 3. Tailleur dans le bloc de béton récent. Confort moderne. Murs gris, fenêtre avec gros barreaux, un enclos grillagé. Résidence protégée, haute surveillance de jour et de nuit. Et bien d'autres avantages. Pour plus de détails, écrire avec enveloppe timbrée. Réponse assurée. Jurgurtha Hammoud, 105 361 D2 G 327 Fleury Mérogis. Merci pour la jolie fleur Annie

A toi, si tu n'en peux plus comme moi. Si tu sais qu'il n'y a pas que lui dans la vie. Comme je sais qu'il n'y a pas qu'elle. Si, si, si. Peut-être avoir la franchise de m'écrire et de nous faire oublier ? Je te promets être à la mesure crois-moi. Je suis sénégalais, 26 ans, jeune et solitaire dans cet univers carcéral. Ecris vite à M'Baye Matrar, 102 156 D1 D2 Fleury Mérogis. Je voudrais au moins que tu m'attendes, toi. Car je sortirai très bientôt. N'oublie pas d'indiquer ton adresse : réponse étant très assurée.

Eurasien, 25 ans, vietnamien d'origine, totalement seul, espère à travers cette annonce connaître la joie de recevoir une lettre et peut-être trouver une amitié. J'envoie ma photo contre la tienne. A bientôt j'espère. Hoang Hen-

ri, 88 527 D247 Bt D4. Fleury Mérogis.

Sans préjugés, j'ai 21 ans, mesure 1,75 M. cheveux châtains, yeux verts et mat algérien, niveau BEP. Je suis incarcéré depuis 8 mois, pour usages de stup. Cherche contacts avec jeunes filles ou femmes de 25 ans à 45 ans. Amicalement, chers lectrices, j'espère avoir vos lettres dans les brefs délais, SVP, je me sens triste dans ma solitude. Pour avoir des conseils de vous, j'espère avoir une lectrice tendre, une main d'amie, afin d'avoir de l'aide si petit soit-elle. Merci. Norredine Boumedienne. N° 102 032 G 14 Bat D1. Fleury Mérogis

Jeune sénégalais, 30 ans, sportif, franc et direct. Je suis résolu à garder inviolé de « moi » essentiel, sans lequel l'ère humaine tombe plus bas que le chien dans les dimensions carcérales. Recherche correspondantes de 18 à 100 ans, altruistes, objectifs et assez forts (moralement) qui sauraient répandre le courant d'espoir, de confiance, de foi et pratiquer la douceur dans toute sa plénitude. Réponse assurée. Mustapha Seck 102 157 D2 D217 Fleury Mérogis.

Je cherche correspondance pour amitié durable, j'ai 29 ans, mesure 1m70, 70 kh, cheveux noirs, yeux noirs, célibataire. Je recherche jeune fille ou femme de 25 à 30 ans, sans frontière. Je travaille chez Renault et reprendrai mon travail à la sortie de cette maison. J'ai fait une petite bêtise et voilà, je suis en prison. Je sortirai dans 5 mois environ, envoyer photo si possible, cela fait toujours plaisir d'avoir une photo d'une amie, en prison et dès ma sortie, se donner rendez-vous

pour une grande amitié sincère. Tahar Djebbar, 6(crou 672, cellule C3-319 Bois d'Arcy.

Je suis entre 4 murs depuis 3 ans. Je vais passer aux assises. Je compte cinq ans. Je cherche des amis (es) sympas pour oublier souffrance et solitude. J'aime le rock'n roll surtout le king Elvis Presley. Je l'imite bien et j'ai son genre. J'ai 28 ans. Je mesure 1m. 75 et je pèse 76kh. Je suis brun, beau garçon, sympa. J'attends réponses. Souhaiterais amours et amitiés. Mellikeche Youcef, Bt. D4 N° 8 2809 G 132

Fleury Mérogis. 7 ave des Peupliers. 91705

Arabe pas très catholique. Message à Edith Revy, qui paraît-il est à Fleury mais peut-être sortie depuis ? Si quelqu'un la connaît, qu'il lui dise, si c'est toi, Edith qui lis ça, écris moi ! A Luchio Kutubia ou quelqu'un qui le connaît, qu'il lui dise que c'est Paco qui était avec lui à la Santé. Le bonjour à Serge T...

Si quelqu'un(es) veut bien m'écrire pour me dire comment ça se passe dehors car je suis embastillé depuis le mois d'octobre 80. Je suis algérien, insoumis, ex-toxico et marginal. Tout ça n'est pas catholique tout pour plaire. Ha, j'oubliais, je suis arabe comme mon nom l'indique et bientôt 27 ans. Merci d'avance à tout le monde. Messaoudi Lakhdar 2846 E 327 Bois d'Arcy.

Jeune homme de 21 ans, cherche à correspondre avec homme ou femme afin de briser ma solitude et de trouver un amour sincère et durable. J'espère que vous serez beaucoup à m'écrire pour me remonter le

moral. Merci à tous. Chebab Saïd, N° 82795 M3/45 D5 Fleury Mérogis.

Jeune homme en mal de solitude, cherche à correspondre avec jeunes filles et jeunes garçons de 20 à 30 ans. Moi, j'ai 23 ans, je cherche une amitié durable. Ecrivez-moi vite. Merci du fond de la BIME. Bahri Mohamed. 89 844 D2 G2 34 7 ave des Peupliers, Fleury Mérogis. Sainte Geneviève des Bois. 91705

Je cherche à correspondre avec filles ou garçons de tout âge, qu'ils m'écrivent vite. Je mesure 1,80 M, ce yeux marrons, cheveux châtains. Amenna-Mahiddine. 1055 75 D2 G2 34. Fleury Mérogis.

Je cherche correspondante pour lier amitié durable, cheveux châtains, âgé de 20 ans, en vous remerciant d'avance. Réponse assurée. Redouane Mokhtar 102 113 G 140 Fleury Mérogis

Quelle est la fille ou le garçon de tout pays qui répondrait à ce SOS afin de me faire oublier cette solitude qui m'entoure, par quelques lignes d'écriture jusqu'à ma libération afin de lier une amitié très sincère et durable. Chebli Yazid. âgé de 20 ans. 106125 Cellule G25 D5 Fleury Mérogis.

Perdu dans cet univers carcéral, jeune antillais désire correspondre avec celles de 18 à 40 ans pour liens amicaux et intimes. Georges Ecrard Barba, 103 275 P2 09 Fleury Mérogis

Il me reste deux mois à purger, je suis marocain, 24 ans, mignon, teint mat, longueur 1m85, poids 86 kg, ayant le sens

de l'humour. Mes goûts, la boxe, la musique et tout ce qui est fête. Aimerais correspondre avec des femmes de moins la quarantaine, aimant les mâles. Mohamed Ben Hocine, Ecou 4005, cellule E 124 Bois d'Arcy. 5 bis rue Alexandre Turpaule. 78 390

Je suis un jeune homme qui se trouve au placard depuis 18 mois, et il me reste pas mal à faire. Je voudrais correspondre avec des filles de tous âges. Je suis âgé de 22 étés et je suis seul en France. J'espère avoir une réponse. Tarmoul Slimane, n° 91368 Cellule MO 20 Bat. D5 Fleury Mérogis.

Jeune homme 21 ans, cheveux châtains, yeux bleus, 1,75 m. N'ayant aucune correspondance extérieure, désirerait correspondre avec une) correspondante) pour échapper à la solitude qui est celle de prison. Je compte sur vous. Ahmed Bréant, D1 vous. Ahmed Bréant, D 132 N° 103 287 Bt D1 Fleury Mé-

Je désire correspondre avec des jeunes filles âgées de 20 à 25 ans. Pour lier amitié sincère et durable. Je suis âgé de 25 ans, de nationalité française. Actuellement, je suis vraiment dans la solitude. Alors, vous, jeunes filles qui n'avez rien à faire, prenez le stylo dans vos mains et écrivez moi afin que je puisse briser cette solitude qui m'angoisse. Cela sera sympa de votre part. Je répondrai à toutes vos lettres. Car je suis incarcéré, je n'obtiens aucun courrier de personne. Il n'y a rien que le courrier qui puisse faire oublier cette solitude amère. Je vous remercie d'avance. Tarmouh Hocine, 20 4370 F 307. A la Santé, 42 rue de la Santé. 75014 Paris

Sans Frontière cherche des bonnes volontés pour aider à découper et classer les documents destinés aux archives. Laisser vos coordonnées au journal à l'intention de JIBÉ

Centre de loisir Léo Lagrange

48 bd H. Sellier 92150 Suresnes  
Tél. 506 13 10

Le Centre organise un Centre de vacances du 6 au 28 juillet dans les Alpes de Hautes Provinces. Places disponibles pour des enfants de 6 à 13 ans. Participation 1 enfant : 900 F  
2 enfants : 1 600 F

3 enfants : 2 200 F.

Les bons C.A.F. (Alloc. Fam) sont acceptés.

#### Educatrice

J.F. 33 ans -diplômée Educ-Spé, cherche emploi temps plein, région Aix-Marseille pour sept 81 -dans équipe intervenant en milieu migrant (prévention, milieu ouvert, foyer). Expérience auprès jeunes « 26 génération ». Excellente connaissance Maghreb et Moyen-Orient. SVP, envoyer offre d'emploi à Anne Baumgarten, C.F.E.S. - 5 rue Léon Jouhaux ZUP 13100 aix en Pce

8h30 - Porte de la Chapelle

ATA organise une veillée le 4 Juillet au soir du ramadan pour commémorer le 19<sup>e</sup> anniversaire de 20h à 8 heures du matin à la Maison des Amandiers, Paris 75020 M<sup>o</sup> Ménévalmontant.

Programme : culturel : Film sur l'Algérie. Groupes de musique arabe, berbère et africains. Débat sur le retour (conditions).

# sans frontière



# Maroc

## Récit de voyage

Par Jacques Montagard

C'est fatigué par 18 mois de travail sans repos que je me suis décidé à partir en vacances 15 jours au Maroc. Une occasion inespérée de partir en car avec des étudiants marocains... Une coupure avec une vie qui n'en est pas une, avec ses continuels problèmes...

... Dans le car, déjà le bonheur d'une jeunesse qui va retrouver ses racines perdues éclate sur tous les visages. Je profite déjà, je suis en voyage... Je rêve... Deux nuits et une longue journée pour arriver à Casablanca, un peu étourdi par la musique, la fumée et le bercement du car qui ronronne...

A l'arrivée, personne ne nous attendait ; nous avions une adresse, un numéro de téléphone : c'était suffisant pour nous relier à ce continent. Nous avons donc été reçus immédiatement par ces amis à qui nous téléphonions immédiatement, et nous profitons de leur hospitalité pour nous refaire un peu.

Les premiers échanges pris, nous partions à la découverte de Casa, déçu de n'y voir qu'une ville comme bien des villes de chez nous, avec peut-être un peu plus de pauvreté. Il fallait une oreille attentive et des yeux bien ouverts, pour entendre et voir ce que la vie là-bas veut dire.

Il est certain que le pittoresque, les vêtements, les mulets dans les rues, les vieilles médinas avec leurs musiques, et leurs foules bigarées pouvaient surprendre un européen qui n'est pas sorti de son trou.

Mais j'étais venu pour voir et entendre au-delà des simples apparences, ce que la vie signifiait ici.

Il aura fallu quelques jours pour faire le tour des problèmes ; quand on cherche à savoir, il y a alors des portes qui s'ouvrent, des langues qui se délient et tout se bouscule en vrac : problèmes de la femme, des jeunes, du travail, des salaires, des libertés... une oppression qui monte et qui étouffe toute initiative, le poids du « *Qu'en dira-t-on* » qui aliène la vie. Et pourtant, cette vie éclate dans les regards, dans la rue, dans les bus. La misère est vécue dans la résignation ou combattue par des expédients de toutes sortes : vols, prostitutions, petits trafics, petits « *commerces* »...

La pauvreté est vécue dignement : pas de luxe, un sérieux grave et volontaire, une détermination à endiguer les limites qui font que la pauvreté devient misère.

Je ne parlerai pas des classes moyennes, encore peu nombreuses au Maroc, ni même des riches, ce n'est pas mon propos. J'ai été reçu par des gens simples qui se sentaient honorés par la présence d'un « *français* » chez eux, et

qui le manifestaient par des gestes de gentillesse extrême.

Je suis descendu chez M.A. trois jours, à 5 km de Fes. Le père est immigré en Arabie Saoudite, et lui, vit ici avec sa mère et ses soeurs, dans une maison spacieuse mais sans confort (pas d'eau courante, seulement un puits au milieu du jardin). Il poursuit ses études dans une école hôtelière, ses soeurs vont à l'école, excepté l'aînée qui s'occupe du ménage et de la cuisine. Aucune d'elles ne parle le français. Nous avons mangé à part, pendant ces trois jours ? Nous regardions le soir, la télé tous ensemble, car il n'y avait plus de bus après 19h pour aller passer nos soirées ailleurs.

Le rêve de M.A. : venir en France pour y travailler ; il pensait naïvement que je pouvais lui faire un contrat de travail. Il voulait se marier avec une européenne.

La religion lui semblait bien secondaire par rapport à ses rêves d'indépendances, de plaisir, de vie.

Nous prenions le bus le matin. Nous y arrivions quelquefois après trois tentatives car les bus étaient bondés. Les filles jouaient du coude, déterminées à se faire une place, de jeunes mères avec leur bébé sur le dos, de vieilles femmes avaient l'air étonnés de se trouver là, mais il émanait de tous cela un grand respect pour chacun. Le regard bienveillant des passagers pour ce « *touriste* » perdu au milieu d'eux, le rire moqueur des filles, très jeunes, envers ce « *touriste* » qui essaie de sourire, une parole aimable... Le soir, nous revenions de la ville propre par le même moyen de locomotion et sous la pluie nous regagnions la maison par le chemin de terre, en traînant 5 kg de boue à chaque soulier... Je voulais prendre un taxi, mais mon ami m'en dissuadait, me disait de voyager comme tout le monde. Pourtant, ces petits taxis sont bien pratiques et peu chers pour les « *touristes fortunés* » que nous sommes.

Au bout du troisième jour, j'en ai eu assez, je suis allé à Fes, chez d'autres amis pendant deux nuits.

J'ai été invité par une famille très pauvre. L'aînée purge une peine de 15 ans de prison pour délit d'opinion. Le second est au chômage depuis plus d'un an. La fille aînée, mariée, était à l'hôpital lors de mon passage, laissant deux enfants en bas âge et un mari au chômage, à la charge du père.

Le troisième, l'unique soutien, travaille à Casa. La jeune soeur s'occupe de la seule grande pièce de la maison. La mère est morte. Pourtant, la dignité règne ici. Je n'ai jamais été aussi heureux de ma vie à partager un moment de vie de cette famille, quel accueil ! Nous étions très bien tous ensemble, quand tout à coup, un policier passe devant la pièce ouverte qui donne sur un couloir, lui-

même ouvert sur une cour intérieure, à ciel ouvert. Je suis saisi de stupeur lorsque je le vois entrer, l'air souriant se présentant comme un ami de la famille, et qui plus est, un ami du jeune détenu. Mis en confiance par les fils de la maison, j'ai accepté le dialogue : même scénario : désœuvré par un chômage chronique, sans issue professionnelle. Un seul recours : la police ou l'armée.

Le lendemain, nous partions en taxi pour Azrou. Décidément nous ne devions rencontrer que des « *flics* » durant ce voyage, car la famille qui nous hébergeait en regorgeait. Nous y sommes restés trois jours.

La jeune-femme qui nous héberge est divorcée, avec deux jeunes enfants à élever. Elle est fonctionnaire, bien logée. Nous avons connu là, de jeunes artisans bien implantés, gagnant bien leur vie.

Le deuxième jour, ils me demandaient déjà un contrat pour fuir l'ennui de ce village et venir en Europe. J'ai essayé de percer le mystère de ce désœuvrement ; je crois l'avoir deviné, quand un soir avec M.D. j'ai parlé de problèmes politiques. Ce fut un récit d'outrage-tombe : « *Ici quand tu fais quelque chose, les flics te ramassent, te tabassent, te font boire du grésil, te mettent en prison pour un rien. Quand tu sors de prison, tu es une loque, brisée* ». quelquefois, quelqu'un se révolte, il n'en peut plus, il disparaît... Sa famille ne sait rien.

J'ai compris que cette répression sauvage, aveugle, terrorise les jeunes qui se « *tiennent à carreau* ». Qu'ont-ils ? Que leur reste-t-il ? Les filles, le « *shit* », les jeux, le soir derrière les murs, en cachette...

Le troisième jour, j'en savais assez pour revenir à Casa. 8 heures de bus seul à côté d'une jeune femme. Quelle surprise, mes voisins déballet des oranges, des amandes. Elles me tendent spontanément le paquet sans un mot. En cours de route, fatigué, je m'endors. Je suis réveillé par ma voisine : j'allais tomber en avant... Ce petit somme suffit à me remettre ; j'essaie un dialogue mais hélas ! décidément, les femmes du peuple ne parlent pas le français, il n'y a que les hommes qui le parlent.

A Casa, j'ai la surprise d'être invité à une pièce de théâtre, au Théâtre Municipal sur les « *paysans* ». Beaucoup de monde, des jeunes, beaucoup de costumes, de cravates. Je crois bien être le seul Européen dans la salle. J'ai compris le contenu très contestataire de la pièce, grâce à la complaisance d'un voisin compréhensif. Une ovation délirante a salué l'évocation de Saida Menebhi. Je me croyais en pleine A.G. dans une faculté à Aix ; et pourtant non, j'étais bien à Casa au Maroc.

Qu'est-ce que tout cela voulait dire ? Répression chez les pauvres, le pauvre peuple, et liberté d'expression pour une élite intellectuelle isolée de ce même peuple. Une amie à qui j'expli-

quais mon étonnement (elle n'est pas politisée, et c'est la première fois qu'elle vient au Maroc) m'a expliqué tout tranquillement « *que c'était normal, qu'en laissant les intellectuels jouer à la contestation en vase clos on les neutralise, tandis que le peuple qui souffre directement de l'injustice doit être tenu par la peur, la répression* ». Ce doit être ça ! Je ne vois pas pourquoi autrement, il n'y aurait cette différence actuellement.

J'ai connu un ouvrier à Casa et j'ai passé avec lui les trois dernières soirées de mon séjour. J'avais le cœur serré des récits de la vie des travailleurs qu'il me racontait. C'était Emile Zola. Pas de logement, des salaires de misère, des mouchards dans chaque équipe, des « *notes* » pour toucher une « *prime* » misérable, un syndicat écrasé par la tâche à accomplir, quand il n'était pas « *acheté* », pas de pension pour les infirmes, pas d'allocation chômage pour les chômeurs qui sont une multitude. Une sécurité sociale pour un petit nombre, les autres se « *débrouillent* ».

A côté de cela : le luxe, l'indifférence, quand ce n'est pas le mépris, des « *élites* », des « *élus* » que Dieu a « *choisi* » pour gouverner ce peuple.

A vrai dire, l'air devient vite irrespirable pour tous ceux qui se sachant homme devant les hommes, libres et égaux, sont pris de dégoût, de révolte face à cet « *ordre* » injuste et inique qui opprime ces multitudes.

Je n'ai pas parlé du travail des enfants, qu'on exploite sans honte. Il y aurait tant à dire et pourtant, quelle douceur de vivre, quelle paix et quelle force ! émanent de ce peuple ouvert et bon ! C'est là son espoir, son atout pour les temps qui viennent ; il triomphera de sa force tranquille et paisible et dispersera les puissants de leur trône, car c'est le sens de l'histoire, et l'histoire a hâte de se vivre avec des hommes et des femmes libres et heureux.

Fini à Aix le 27 mai 1981

